

66896, Lot-et-Garonne = 1935.

Ministère
de l'Intérieur

République Française

Direction du Personnel
de l'Administration générale

2^{ème} Bureau

Affaires Politiques

Paris, le 10 Janvier 1935

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de
M. Chaumie

élu Sénateur le 6 Janvier 1935
dans le département de Lot-et-Garonne
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents
ci-après désignés

1^{er} Le tableau indiquant les résultats de
l'élection des délégués et suppléants, dressé en
exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1875 ;

2^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la
même loi ;

3^o La liste d'émargement divisée en quatre
carnets distincts ;

4^o Les feuilles de pointage au nombre de huit ;

5^o Le procès-verbal des opérations électorales ;

6^o La notice du candidat élu ;

7^o Enveloppes, bulletins blancs et nuls ;

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser
réception du présent envoi.

Agissez, Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.

P^r le Ministre de l'Intérieur
Le Chef du bureau des Affaires Politiques

[Signature]

Monsieur le Président du Sénat.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 6 JANVIER 1935.

(2° tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.	646
Nombre des votants	643
Nombre des suffrages exprimés	638

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : CHAUMIE

Prénoms : Pierre

Qualification, profession, etc. : Ancien Avocat - Industriel

Date de la naissance : 17 Février 1880

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu	395
--	-----

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. CELS, Jules	130
----------------	-----

M. JEAN, Renaud	53
-----------------	----

M. BARRERE	46
------------	----

M. COURRENT	13
-------------	----

M. BENTALOU	1
-------------	---

Divers, bulletins nuls ou voix perdues.	5
---	---

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . .	643
--	-----

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 6 janvier 1925,
à Agen, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent *vingt cinq*, le *six* — du mois de *janvier*.
nous ⁽¹⁾ *Germain, Président*
du tribunal de première instance d' *Agen*, nous sommes
rendu dans la salle des *Par Jurdus du Palais de Justice à Agen*
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de *Lot et Garonne*
convoqué en vertu du décret du *22 novembre 1924*.
à l'effet d'élire *un* sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Lambougue Jean* (Conseiller Général. *Noirac*), né le *12. 8. 1861*.

M. *Vacquery Adrien* (maire de *St-Colombes-Laplan*), né le *27. 1. 1867*.

M. *Bienvenu* (Député de *Touze*), né le *10. 5. 1873*.

M. *Castelle* (Député de *Touze*), né le *10. 1. 1897*.

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Ruffe Roger*
(*Député de Noirac*), électeur. né le *13. 11. 1901*.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs modifiée
par les lois des 9 décembre 1884, 1^{er} février 1898, 31 mars 1914, 30 décembre 1928
et 10 août 1929 ;

2° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du Sénat et les élections des sénateurs modifiée et complétée par les lois des
17 décembre 1908, 17 octobre 1919 (art. 9) et 7 juillet 1929 ;

3° Le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, fixant le mode de
payement de l'indemnité de déplacement allouée aux électeurs sénatoriaux, ainsi
qu'un exemplaire du tableau des distances ;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé ;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852 ;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté
du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914 ;

7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale ;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en 4 sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	A	à la lettre	C	— 189	électeurs.
2 ^e Section,	D	—	G	— 159	—
3 ^e Section,	H	—	M	— 158	—
4 ^e Section,	N	—	Z	— 140	—
5 ^e Section,		—		—	—
6 ^e Section,		—		—	—
7 ^e Section,		—		—	—
8 ^e Section,		—		—	—
9 ^e Section,		—		—	—
10 ^e Section,		—		—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs (2) de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer le nom et prénoms des présidents et scrutateurs

1 ^{re} SECTION	Président	M. Duponmil, Antoine
	Scrutateurs	M. De Batz de Trinquelion, Pierre
		M. Lamothe Raoul.
		M. Laribal, alphonse.
		M. Lasportes Henri.
2 ^e SECTION	Président	M. Gaillac Pierre.
	Scrutateurs	M. Drouet, Jean.
		M. Bernard, Louis.
		M. Bru, Jean.
		M. Gayet, Valmy.
3 ^e SECTION	Président	M. Rodet André
	Scrutateurs	M. Couquart Emile.
		M. Malbec Evariste
		M. Filhaste Jean.
		M. Longnon, armand.
4 ^e SECTION	Président	M. Chausseval Fernand.
	Scrutateurs	M. Bérabaud, Antoine
		M. Barry Duzig.
		M. Clement Pierre.
		M. Radivoïf Théodore.
5 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
		M.

6 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
7 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
8 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
9 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.
10 ^e SECTION	Président	M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de MM, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués ou les suppléants, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement, doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à onze heures et demie, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	188.	189	0	1	0
2 ^e Section.....	159	158.	1	0	1
3 ^e Section.....	157	157	0	0	0
4 ^e Section.....	140.	139	1	0	1
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	644	643.	2.	1	2

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptés dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complètes dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À															
					M. Babel.	M. Barrière.	M. Beutalou.	M. Cels.	M. Chaumie.	M. Courrut.	M. Dubourg.	M. Dubois.	M. Jean Renaud.	M. Samat.	Dur.	Lagarde.	Fabon.	Andrieu.	Meunier.	Marrand.
1 ^{re} Section	189	-	189	1	6	5	12	41	46	24	34	2	10	-	5	-	2	-	-	1
2 ^e Section	158	1	158	1	7	11	9	33	44	17	21	2	8	-	2	1	2	-	-	-
3 ^e Section	157	-	157	1	5	11	6	31	46	23	15	2	8	-	1	-	6	1	1	-
4 ^e Section	139	1	139	2	6	9	6	29	46	12	21	-	5	-	0	-	3	-	-	-
5 ^e Section																				
6 ^e Section																				
7 ^e Section																				
8 ^e Section																				
9 ^e Section																				
10 ^e Section																				
TOTAUX	643	2	643	5	24	36	33	134	182	46	91	6	31	-	8	1	13	1	1	1

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits 646
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement 644
 Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes 643

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾ 643

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾ 5

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés 638

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾ 320

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Balet.	Vingt quatre	24
M. Barrière	Trente six	36
M. Bentallou	Trente trois	33
M. Cels	Cent trente quatre	134
M. Chaumie	Cent quatre vingt deux	182
M. Courrent.	Soixante seize	66
M. Dubourg	Quatre vingt-sept	97
M. Duplan.	Six	6
M. Jean Renaud.	Trente et un	31
M. Lannat	neuf	9
M. Lurel	Huit	8
M. Lagarde.	une	1
M. Labon.	treize	13
M. Andreau	une	1
M. Messines	une	1
M. Marraud.	une	1
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Deux électeurs n'ont pas pris part au scrutin.
Leurs excuses ont été reconnues légitimes par le bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de *MM* sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à *12* heures, *cinquante*.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]
H. Bienville
Castelle

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à seize heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	<i>187</i>	<i>187</i>	-	-	-
2 ^e Section.....	<i>159</i>	<i>159</i>	-	-	-
3 ^e Section.....	<i>157</i>	<i>157</i>			
4 ^e Section.....	<i>140</i>	<i>140</i>			
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	<i>643</i>	<i>643</i>		"	"

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À								
					M. Barre	M. Cels	M. Chaumie	M. Jean. R.	M. Courrent.	M. Bouteillon	M.	M.	M.
1 ^{re} Section	187		187	1	10	39	112	21	4				
2 ^e Section	159		159	2	12	30	99	13	2	1			
3 ^e Section	157		157		13	29	96	14	5				
4 ^e Section	140		140	2	11	32	88	5	2				
5 ^e Section													
6 ^e Section													
7 ^e Section													
8 ^e Section													
9 ^e Section													
10 ^e Section													
TOTAUX	643	-	643	5	46	130	395	53	13	1			

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits	646.
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement	643
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	643.

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	643.
--	------

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les secondes avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés	638
--	-----

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	320
---	-----

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Barrère</i>	<i>quarante six</i>	<i>46</i>
M. <i>Cels</i>	<i>Cent trente</i>	<i>130</i>
M. <i>Chaumie</i>	<i>trois cent quatre vingt quinze</i>	<i>395</i>
M. <i>Jean Renaud.</i>	<i>Cinquante trois</i>	<i>53</i>
M. <i>Courrent.</i>	<i>treize.</i>	<i>13.</i>
M. <i>Beutalou</i>	<i>un —</i>	<i>1</i>
M. _____		
M. _____		
M. _____		
M. _____		
M. _____		
M. _____		
M. _____		
M. _____		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) *Chaumie*
ayant obtenu un nombre de voix ^{supérieur} ~~égal~~ au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *a* été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Trois électeurs n'ont pas fait part de vote. Les bulletins de deux d'entre eux ont été reconnus valables et sont acceptés. Les motifs de l'absence du troisième sont inconnus.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-huit heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à dix sept heures. dix minutes

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]
[Signature]
[Signature]

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-huit heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section														
2 ^e Section.														
3 ^e Section.														
4 ^e Section.														
5 ^e Section.														
6 ^e Section.														
7 ^e Section.														
8 ^e Section.														
9 ^e Section.														
10 ^e Section.														
TOTAUX.														

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins
et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements. .

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls ⁽²⁾		

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M ⁽³⁾
ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 17^h 30. heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 6, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 7 à 14, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 15 à 26, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe. 1+1	2
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.	
Enveloppes sans bulletin. 1+1+1	3
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	
Enveloppes non réglementaires.	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.	
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs. 1+1+1+2+2	7

Enfin, sous les n°s — à —, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Bernay

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

Thierry

*Adrien
H. Bienville
Castille*

2^o tom - 1^o Bureau

1 bulletin nul.

(N^o 22 à 26 inches)

2^o Tom

2^o Bureau

2 Pullets nuts

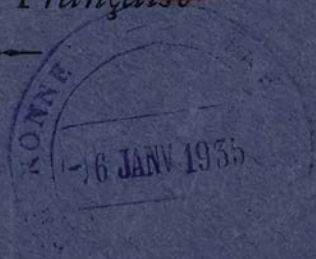
2^o tom - 3^o Bureau

Néant

2^o tom - 4^o Bureau

22 bis

République Française



Bullington

Haribol

1892

die

Reinhold

Tharpartes

22

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

Election Sénatoriale du 6 Janvier 1935

JULES CELS

Ancien Ministre, ancien Député

Candidat Républicain Radical d'Union des Républicains
et de Défense agricole

République Française



Zing
& [unclear]

23

Bernard
Gazois

Y. Rouzeng

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

Election Sénatoriale du 6 Janvier 1935

Pierre CHAUMIÉ

Chevalier de la Légion d'Honneur

Décoré de la Croix de guerre

Propriétaire au Grangé (Clermont-Dessous)

Candidat Republicain Démocrate

1805
C. L. Loring

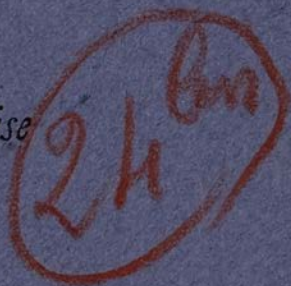
24

Sumner

Guyres

Y. Trower

République Française



DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

ÉLECTION SÉNATORIALE

du 6 Janvier 1935

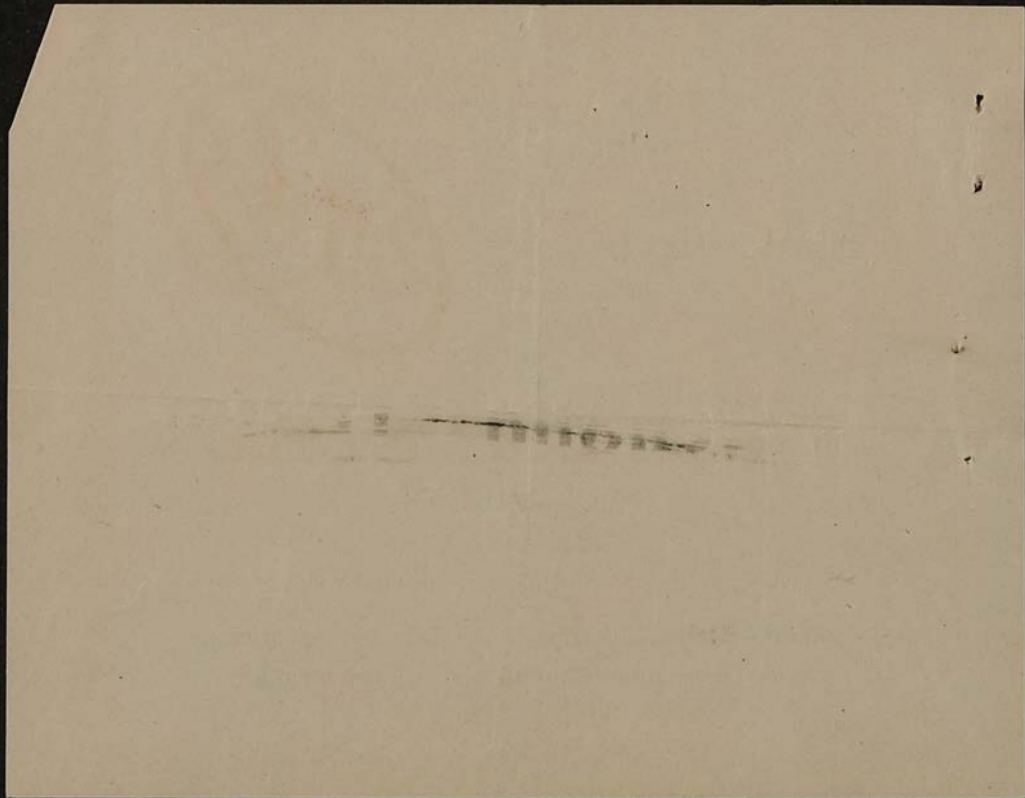
~~Frédéric~~ **BARRÈRE**

Mutilé de guerre

Ancien Maire d'Aubiac

Président du Conseil d'arrondissement d'Agen

Candidat Radical-Socialiste, de Défense économique
et de large Union Républicaine départementale



République Française



DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

Election Sénatoriale du 6 Janvier 1935

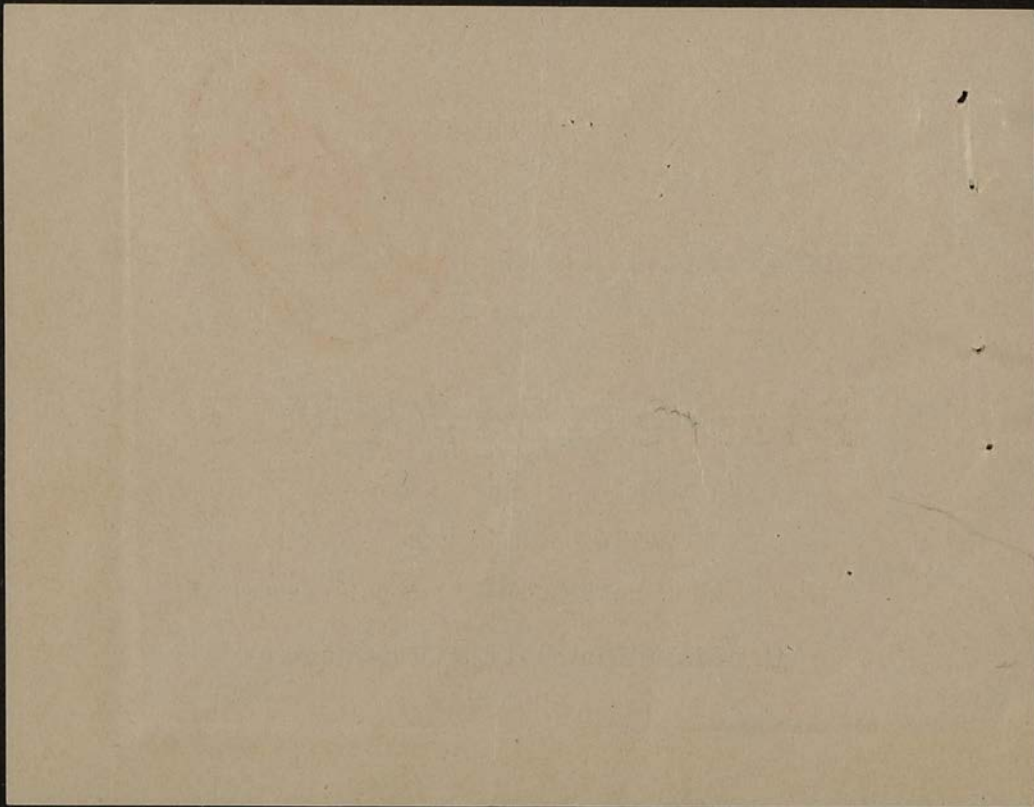
Pierre CHAUMIÉ

Chevalier de la Légion d'Honneur

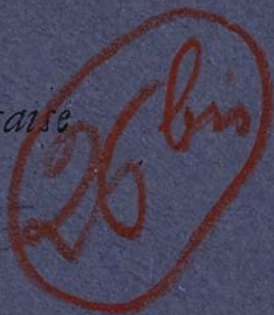
Décoré de la Croix de guerre

Propriétaire au Grangé (Clermont-Dessous)

Candidat Républicain Démocrate



République Française



1^{er} tour - 1^{er} Bureau

(N^{os} 15 à 21 inclus)

2 *Futletia annularis*

1-ton. L. Bureau

1st tom - 3rd Bureau

1^m - town - H^v - Bureau

Correspondance trouée lans
bulletin
République Française

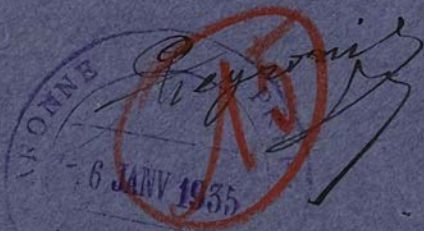
Les annonces

libre

Le Pendent

Harigilich

Bismarck



1^{er} tour - 1^{er} Bureau

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

Election Sénatoriale du 6 Janvier 1935

Pierre CHAUMIÉ

Chevalier de la Légion d'Honneur

Décoré de la Croix de guerre

Propriétaire au Grangé (Clermont-Dessous)

Candidat Républicain Démocrate

bulletin fouri
sans enveloppe
annulé

(16)

1885

Bernard
Gazier

ÉLECTION SÉNATORIALE
du 6 Janvier 1935

Durrell
Léon LAUNAT

Publiciste

Lauréat de l'Académie des Sciences

Ancien Avocat à Marmande, à Villeneuve
et à la Cour d'Appel de Paris

Candidat Radical-Socialiste et de Défense Rurale

12/19 bis

ÉLECTION SÉNATORIALE
du 6 Janvier 1935

Léon LAUNAT

Publiciste

Lauréat de l'Académie des Sciences

Ancien Avocat à Marmande, à Villeneuve
et à la Cour d'Appel de Paris

Candidat Radical-Socialiste et de Défense Rurale

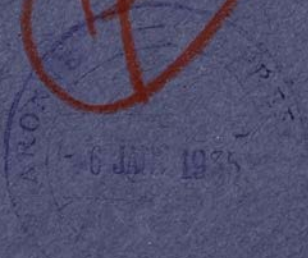
17

Bernard & Dronze
& Dronze

deux Lettres dans la
même enveloppe portant
deux noms différents

17

République Française



1^{er} tom - 3^e Bureau

République Française

18



Enveloppe bureau sans
adresse

[Handwritten signature]

bulletin troué sans
enveloppe

annuel

19

Commissaire Général
et de Défense Agricole

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

Election Sénatoriale du 6 Janvier 1935

Albert BALET

Avocat à la Cour d'appel de Paris

Maire de Coulx

Chevalier de la Légion d'honneur

Conseiller général

Candidat Radical d'Union Républicaine
et de Défense Agricole

Enveloppe sans

République Française

bulletins

6 Jan. 16
20



DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

Election Sénatoriale du 6 Janvier 1935

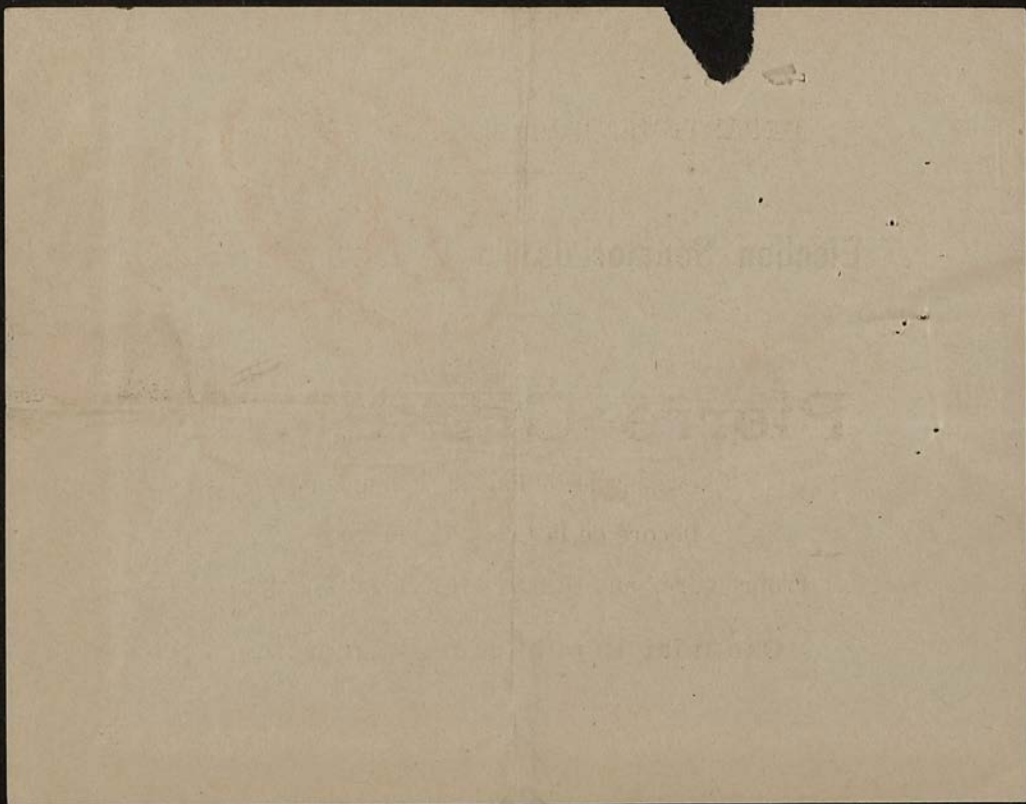
Pierre CHAUMIÉ

Chevalier de la Légion d'Honneur

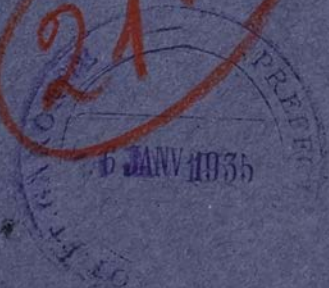
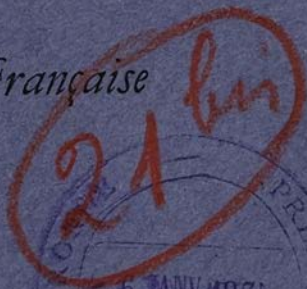
Décoré de la Croix de guerre

Propriétaire au Grangé (Clermont-Dessous)

Candidat Republicain Démocrate



République Française



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXAMPLE :

Cette feuille doit être
signée par les scruta-
teurs.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE 1932

Noméros d'ordre.	NOMS des candidats.	20	40	60	80
1	Perraud (Jean)	1234567890	1234567...		
		1234567890			

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DES VOTES émis au ¹ bureau, ¹ tour de scrutin

Instruction. — On marquera par un trait, sur les points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant par la droite ; voir l'exemple.

[illegible]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXAMPLE:

Cette feuille doit être
signée par les scruta-
teurs.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE 1932

Nûmeros d'ordre.	NOMS des candidats.	20	40	60	80
1	Perraud (Jean)	1234567890	1234567...		
		1234567890			

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DES VOTES émis au 2^e bureau, 1^e tour de scrutin

Instruction. — On marquera par un trait, sur les points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant par la droite; voir l'exemple.

[illegible]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXAMPLE:

Cette feuille doit être
signée par les scruta-
teurs.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE 1932

Nombres d'ordre.	NOMS des candidats.	20	40	60	80
1	Perraud (Jean)	1234567890	1234567...		
		1234567890			

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DES VOTES émis au 2^e bureau, 1^e tour de scrutin

Instruction. — On marquera par un trait, sur les points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant par la droite ; voir l'exemple.

[illegible]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXAMPLE :

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE 1932

Números d'ordre.	NOMS des candidats.	20	40	60	80
1	Perraud (Jean)	1234567890	1234567...		
		1234567890			

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DES VOTES émis au 1^{er} bureau, 1^{er} tour de scrutin

Instruction. — On marquera par un trait, sur les points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant par la droite ; voir l'exemple.

[illegible]

Cette feuille doit être
signée par les scruta-
teurs.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE 1932

Números d'ordre.	NOMS des candidats.	20	40	60	80
1	Perraud (Jean)	1234567890	1234567...		
		1234567890			

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DES VOTES émis au 1^{er} bureau, 2^e tour de scrutin

Instruction. — On marquera par un trait, sur les points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant par la droite ; voir l'exemple.

[illegible]

Cette feuille doit être
signée par les scruta-
teurs.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE 1932

Noméros d'ordre.	NOMS des candidats.	20	40	60	80
1	Perraud (Jean)	1234567890	1234567...		
		1234567890			

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DES VOTES émis au 2^e bureau, 2^e tour de scrutin

Instruction. — On marquera par un trait, sur les points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant par la droite ; voir l'exemple.

[illegible]

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXAMPLE:

Cette feuille doit être
signée par les scruta-
teurs.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE 1932

Noméros d'ordre.	NOMS des candidats.	20	40	60	80
1	Perraud (Jean)	1234567890	1234567...		
		1234567890			

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DES VOTES émis au 2^e bureau, 2^e tour de scrutin

Instruction. — On marquera par un trait, sur les points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant par la droite ; voir l'exemple.

[illegible]

EXAMPLE :

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE 1932

Noméros d'ordre.	NOMS des candidats.	20	40	60	80
1	Perraud (Jean)	1234567890	1234567...		
		1234567890			

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DES VOTES émis au 1^{er} bureau, 2^e tour de scrutin

Instruction. — On marquera par un trait, sur les points de chaque case, les votes obtenus, en commençant par la première case 20 et en continuant par la droite ; voir l'exemple.

[illegible]

Département de Lot et Garonne

1

Elections Sénatoriales

Délégués Sénatoriaux Elus

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<u>Arrondissement d'Agen</u>					
<u>Cantons d'Agen</u>					
1 ^{er} Canton					
Agen	Labastade	A.	Carpuat	A.	
	Ducanilh	A.	Prabonneau	A.	
	Guillac	A.	Amoureux	A.	
	Bursillon	A.			
	Laverny	A.			
	Montou	A.			
	Delbiquet	A.			
	Gaston	A.			
	Bernard	A.			
	Defrey	A.			
	Bertrand	A.			
Colayrac 1 ^{er} Cuv	Bielle	A.			
	Bellot	A.	Echatafal	A.	
Foulayronnes	Badimon	A.			
	Lavigne Jéay	A.	Lallier Joutan	A.	
Le Passage	Barotie Jéay	A.			
	Beaume Alexandre	A.	Cayen ^{ne} Octave	A.	
	Carel Armand	A.			
	Trouzet Jéay	A.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S ^t Hilaire	Marche Joseph	A.	Molinier Armand	A.	
	Florence Fernan	A.			
1 ^{er} Canton					
Bayamont	Galan	A.	Barran	A.	
Boé	Durand Hugues	A.	Martiny Léon	A.	
	Remaury Jay	A.			
Bon Rencontre	Toutanier	A.	Ettedre	A.	
	Raffiac	A.			
Pont du Casse	Bru Jay	A.	Marraud Jay	A.	
	Escadafols Charles	A.			
<u>Canton d'Astaffort</u>					
Astaffort	Bourgade Paul	A.	Noguères Elvi	A.	
	Birabent Louis	A.			
	Claverie Lis	A.			
Candecoste	Mombouyray Abel	A.	Sarraniac Albert	A.	
	Rumeau Jay	A.			
Cug	Dupin Albert	A.	Lagleyze Fernand	A.	
Fals	Dupont	A.	Tèche	A.	
Layrac	Bizlich Lucien	A.	Gurron Léon	A.	
	Groussat Victor	A.			
	Kidal Camille	A.			
S ^t Nicolas de la Balme	Epiphane Paul	A.	Martiny Paul	A.	
Saint Sixte	Planet Ludovic	A.	Fournet Fernand	A.	
Sauveterre S ^t Denis	Mouthus	A.	Dulot	A.	
	Casse	A.			
<u>Canton de Beauville</u>					
Beauville	Issague	A.	Clary Antoine	A.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Boyer.	A.			
Blaymont	Delbosq Antoine	A.	Loumic Georges	A.	
Cauzac	Loulet Paul	A.	Decauxnet Victor	A.	
Dondas	Roques Antoine	A.	Correch Bertrand	A.	
Engayrac	Belarché Etienne	A.	Sautié Guillaume	A.	
St Martin de Beauville	Bosc Elie	A.	Deffieux Armand	A.	
Saint Haurin	Antenet Jean	A.	Lise Amédée	A.	
	Albige Arthur	A.			
Cayrac	Marquet Henri	A.	Lichey	A.	
<u>Canton de Laplume</u>					
Aubiac	Toupergues albay	A.	Roux Louis	A.	
Brax	Larroche Guillaume	A.	Jaubert albay	A.	
Estillac	Richesort Pierre	A.	Brun Gustave	A.	
Laplume	Lacoste Barthélemy	A.	Tanchade Ferdinand	A.	
	Marquet Aristide	A.			
Marmont Pachas	Teyronil Antoine	A.	Cornu Gabriel	A.	
Moirax	Ruffe Roger	A.	Terret Joseph	A.	
Roquefort	Roller Emile	A.	Baume Jean	A.	
St Colombe de Laplume	Vacquery Adrien	A.	Lamothe Ephrem	A.	
	Desmeroux Marcel	A.			
Serignac 1/2 Garonne	Batquet Lévy	A.	Brun Emile	A.	
	Dubourdieu Oswald	A.			
<u>Canton de Laroque</u>					
Cassignas	Ladret Pierre	A.	Fauquède Paul	A.	
Castella	Charmel Antoine	A.	Espinasse Jean	A.	
Croix Blanche [la]	^{Jaubert} Jaubert albay	A.	Vacher Emile	A.	
Laroque	Linglande Urbain	A.	Geniet Amé	A.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Ricouart Cyrien	A.			
Moubalen	Duffieux J. Anna.	A.	Rayssac Achille.	A.	
Saint Robert	Barbe Lucien	A.	Barran Alceide	A.	
Sauvagnas	Ricci Etienne	A.	Audouin Pierre	A.	
Sauvétat de Savès	Audin Jean	A.	Boissières Jean	A.	
<u>Canton de Port St Marie</u>					
Uiquillon	Bayin.	A.	Bagan.	A.	
	Vidal.	A.	Coril.	A.	
	Mayat.	A.			
	Sollier	A.			
	Gerbeau	A.			
	Chaboussou	A.			
Bazens	Bulit Pierre	A.	Fumadere Jean	A.	
	Belly Simon	A.			
Bourran	Dubreuil.	A.	Peytes Charrier	A.	Déféré
	Collet				
	Coulie				
Clermont Dessous	Maurice Paul.	A.	Bouchou Marcel.	A.	
	Jaffre Ernest.	A.			
Fregimont	Duffau Fernand.	A.	Bardoulet Louis	A.	
Galapian	Riau Jacques	A.	Lacoste Jérand.	A.	
Lagarigue	Regalot.	A.	Mallic Lahouy	A.	
Lusignan Grand	Vigouroux Voltaire	A.	Mombet Guillaume	A.	
Nicole	Deltoz.	A.	Dussan	A.	
Port St Marie	Franque.	A.	Canteloubé	A.	
	Barbe.	A.			
	Louignon	A.			
Saint Salvy	Cave Raymond.	A.	Dony	A.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Prayssas</u>					
Cours	Jouquière Walter.	A.	Geraud Jean.	A.	
Granges 1/2 Kott	Bœvi Gustave.	A.	Hugon Ernest.	A.	
Lacépède	Planard Félix.	A.	Bouty Elise.	A.	
Caugnac	Auradou Jean.	A.	Sacorn Thophile.	A.	
	Mouquet Marcel.	A.			
Lusignan Petit	Gonnelle Jean.	A.	Baboulet.	A.	
Madailhan	Laclaverie.	A.	Mothet.	A.	
	Castagne.	A.			
Montpezat	Eludier Lemail.	A.	Coutagrel Jean.	A.	
	Boudie Jean.	A.			
Prayssas	Larribat.	A.	Manadit.	A.	Déferé
	Castan.	A.			
S ^t Sardos	Jouquière Jean.	A.	Cassourroumède Jean.	A.	
<u>Canton de Puymirol</u>					
Castelcubier	Zybrete Joseph.	A.	Bachellet Auguste.	A.	
	Lané Antoine.	A.			
Clermont Dessus	Fouillade Léo.	A.	Beyret Joseph.	A.	
Grayssas	Sirben Henri.	A.	Delavat Jean.	A.	
Lafox	Bœvi Jean.	A.	Lauysac Abel.	A.	
Puymirol	Verne ^{ou} Joseph.	A.	Larramiac Oswald.	A.	
	Vidal Fernand.	A.			
S ^t Caprais de Lerm	Escadafah Jean.	A.	Roux Bernard.	A.	
S ^t Jean de Churac	Reyssac Georges.	A.	Labrunichouit.	A.	
S ^t Pierre de Clairac	Escadafah.	A.	Elphinasse.	A.	
	Auvergnon.	A.			
S ^t Romain le Noble	Donnefort Elie.	A.	Noguères paucot.	A.	
S ^t Urcisse	Truffal Fernand.	A.	Lafage René.	A.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Arrondissement de Marmande</u>					
<u>Canton de Bouglon</u>					
Antagnac	Ripaille.	A.	Clement. Etienne	A.	
Argenton	Lagarde Gaston	A.	Videau. Etienne	A.	
Bouglon	Bouskelt. Jean	A.	Landie Justif	A.	
	Sevre Pierre	A.			
Grezet Cabagnac	Laban. Joseph	A.	Faucomneau	A.	
Guerin	Duthuron. Lillany	A.	Bouyrolon. Jules	A.	
Labastide Castel Amouroux	Botet de Lacaze	A.	Dubourg alphonse	A.	
Poussignac	Cayau bon arthur	A.	Lestret Paul	A.	
Romestaing	Vidal. Pierre	A.	Rochereau. Bernard	A.	
Ruffiac	Sagerot Guilhaume	A.	La Lachie Guilhaume	A.	
S ^t Gemme Martailiac	Mouret Remi	A.	Condom Justif	A.	
<u>Canton de Castelmoron</u>					
Brugnac	Armand Pierre	A.	Bigière Audre	A.	
Castelmoron	Charles Pierre	A.	Laillol Hypolyte	A.	
	Brouerès Henri	A.			
Coulx	Guithon.	A.	Auricre	A.	
	Dalon.	A.			
Grateloup	Bourcheil.	A.	Larroche	A.	
Labretonie	Babiard Thamus	A.	Brouillet alceide	A.	
Laparade	Galline Etienne	A.	Bouy Lucien	A.	
	Danos Pierre	A.			
S ^t Gayraud	Lacombe Jean Bapt	A.	Lafon Pierre	A.	
Verteuil d'Agénais	De la Velle Joseph	A.	Prayssinide. Ovide	A.	
	Marty agnor	A.			
<u>Canton de Duras</u>					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Curzac	Gallix Leon.	A.	Serres alfred.	A.	
Baleyragues	Duluc	A.	Audoine ^m	A.	
Duras	Banquey	A.	Sanouilh-francois	A.	
	Cayre.	A.			
	Concheu	A.			
Eselottes	Biraud.	A.	Salles ^m	A.	
Loubes Bernac	Bouhet Mathieu	A.	Beaudoire	A.	
	Duverger Jean	A.			
Moustier	Mourquet Eme	A.	Terpizat alfred.	A.	
Pardaillan	Sarrivet Jean.	A.	Bouchereau	A.	
	Villeneuve Jean	A.			
S ^t Astier	Martineau Jean	A.	Delichon Mathieu	A.	
S ^t Colombe de Duras	Biraud.	A.	Lecourt	A.	
S ^t Jean de Duras	Trérot Jean	A.	Fouvilhe Andrie	A.	
Saint Bernin	Ducrot Jean	A.	Chollet Simon	A.	
	Boulis.	A.			
Sauvétat du Dropt	Caustillat Charles	A.	Roussel. Leonard.	A.	
	Videau Jean.	A.			
Savignac de Duras	Fauche Jean.	A.	Josselin Maximin	A.	
Soumensac	Cantou Andrie	A.	Combaud Alexis	A.	
Villeneuve de Duras	Joubert Jean	A.	Audrie	A.	
<u>Canton de Lauzun</u>					
Agnac	Dudillot Jean.	A.	Toumeyrou.	A.	
Allemands du Dropt	Garat Eme	A.	Boussier Andrie	A.	
	S ^t Martin Justare	A.			
Armillac	Glare Jean	A.	Libernat Gaston.	A.	
Bourgougnague	Gahou	A.	Boiret.	A.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Laperche	Leuillet Charles	A.	Eysiey Gaston	A.	
Lauzun	Lelecombes	A.	Momy	A.	
	^{noté} Parat	A.			
Lavergne	Bugier	A.	Gorceaud Jean	A.	
	Mallet	A.			
Miramont de G ^{ne}	Jourton Étienne	A.	Combeaud Marcel	A.	
	^{venue} Cessac Maurice	A.			
	Bristeau André	A.			
Montignac de Lauzun	Giroud Alfred	A.	Arsol. Léonard	A.	
	Reservat. Paul	A.			
Peyrière	Garry Daniel	A.	Flouret Gilbert	A.	
Puysserampion	Rambaud	A.	² Beffe Oscar	A.	
Roumagne	Matignon André	A.	Gachet Alfred	A.	
S ^t Colomb de Lauzun	Souzeff Gilbert	A.	Gardien Gabriel	A.	
	Claverie Antoine	A.			
Saint Nazaire	Marbonty Albert	A.	Boutquet E.	A.	
S ^t Pardoux Isaac	Roux Daniel	A.	David Raymond	A.	
Segalas	Compeyrol Jules	A.	Garrigue Jean	A.	
Sérignac-Péboudou	Simounet François	A.	Guyon Jean	A.	
<u>Canton de Harmande</u>					
Agmé	Bessières Wilfrid	A.	Stendie Martial	A.	
Beaupuy	Riffaud	A.	Pinot	A.	
	Boisvert	A.			
Birac 1 ^{ère}	Lacoste Jean	A.	Lamise Jean	A.	
	Héraud Auguste	A.			
Fauqueroles	Baudet Pierre	A.	Larquiza Jean	A.	
	Coutet Jean	A.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Gontaud	Bordeaux Daniel	A.	Lacoste Girard	A.	
	Magot René	A.			
Hautesvignes	Brouillet	A.	Linasseau	A.	
Longueville	Dupuy Daniel	A.	Dupuy Gabriel	A.	
Marmonde	Casse Ulysse	A.	Huguet Joseph	A.	
	Lanouille	A.	Biot Henri	A.	
	Eauville	A.			
	Anglade	A.			
	Saliquet	A.			
	Baquere	A.			
	Faurcade Louis	A.			
	Carbommet Walmond	A.			
	Monyalet René	A.			
St Bazeille	Bertrin	A.	Lagrangue Frédéric	A.	
	Eclarnot	A.			
	Lanson	A.			
St-Martin Petit	Vincentneau Charles	A.	Beliveau Jean	A.	
St-Pardoux du Breuil	Constant Octave	A.	Duffau Gabriel	A.	
St-Pierre de Nogaret	Boumat Edouard	A.	Francois de Ricard	A.	
	Cartat Elie	A.			
Caillabourg	Chabrie Georges	A.	Glorie Etienne	A.	
Virazeil	Machet Oscar	A.	Joliber René	A.	
	Bareyre Adolphe	A.			
<u>Canton du Has d'Argeais</u>					
Calonges	Uzeau Francois	A.	Schmon Gaston	A.	
	Vague Emile	A.			
Caumont 1/2 ne	Ducasse	A.	Eaburte	A.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Sataste.	A.			
Fourques 1/2 ^{me}	Arpoulet Remy	A.	Chaulot Paul	A.	
	Biye Lion.	A.			
Laguerie	Gerard. Honoré	A.	Koumayragu albiy	A.	
	Dousty. Félix	A.			
Mas d'Agénais	Cusson. Daniel	A.	Garry Jean.	A.	
	Holbert. Jean	A.			
	Boudon. Jean	A.			
St Marthe	Nadeau. Jean	A.	Lamothe adrien	A.	
	De Lanauze	A.			
Samazan	Heraud Pierre	A.	Bizepinte Pierre	A.	
	Merle de Massonneau	A.			
Senestis	Lillet Marcelin	A.	Kucasse Pierre	A.	
	Castagneau Jean	A.			
Villeton	Sorot André	A.	Arde louze Daniel	A.	
	Frechit Georges	A.			
	<u>Canton de Meilhan</u>				
Cocumont	Erejanat Valery	A.	Lafosse. Léon.	A.	
	Baury Ferdinand.	A.			
Couthures 1/2 ^{me}	Loustant Joseph.	A.	Fautoux albert	A.	
	Belloe alfred.	A.			
Gaujac	Ripet abel.	A.	Chambon. Jules	A.	
Jusux	Rambaud	A.	Simon Pierre	A.	
Marcellus	Ducoux. Trophée	A.	Navail Jean	A.	
	Talcaud. Aristide	A.			
Meilhan	Dancy (mair)	A.	Laute	A.	
	Delage	A.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Chevattier	A.			
Montpouillan	Ericard Jeanron.	A.	Cardis Gabriel.	A.	
	Le Strade Jean Bapt.	A.			
S ^t Sauveur de Hulban	Safargue	A.	Malartic	A.	
<u>Canton de Seyches</u>					
Cambes	Francereau Robert	A.	Pourchasse Abel	A.	
Castelnaud 1/2 Gupie	Uyroux Edmond.	A.	Fau Joseph	A.	
	Lagacherie Frederic	A.			
Caubon S ^t Sauveur	Boudin Louis	A.	Pasterie Gabriel	A.	
Escarrefour	Clerc Georges	A.	Queyron Edmond	A.	
	Chaumont Victor	A.			
Lachapelle	Saforet Erasme	A.	Combaud Jacques	A.	
Lagupie	Faguet Leonard	A.	Boderie Foucoit	A.	
Leignac de Seyches	Ducour Edmond	A.	Mori Haute Albay	A.	
	Relion Audie	A.			
Mauvezin 1/2 Gupie	Ricoquillon Edmond	A.	Eurpau Cheri	A.	
	Ricoquillon Aristide	A.			
Monteton	Garry Martial	A.	Bourdel Georges	A.	
Montignac Toupinerie	Rebeyrin Jean	A.	Ufert Pierre	A.	
Puymiclan	Cabaret Jean	A.	Chauvet Adrien	A.	
	Eypssier Pierre	A.			
Saint Ariz	Mayieres	A.	Riglat	A.	
S ^t Barthelemy d'Agénais	Brouette (maire)	A.	Subint	A.	
	Trunet	A.			
S ^t Gerand	Chavelle Jean	A.	Eurpand Louis	A.	
S ^t Pierre sur Dropt	Catounet Arthur	A.	Beaumont	A.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Seyches	Glaunes Bernard.	A.	Arbireu Antoine	A.	
	Roussilles Jacques	A.			
	<u>Canton de Conneins</u>				
Clavac	Baurès Jay	A.	Dussérol Jay	A.	
	Vidal Adrien	A.	Demichet Ferdinand	A.	
	Gaston Pierre	A.			
	Hogues Pierre	A.			
	Roubet Rodolphe	A.			
	Laffargue Paul	A.			
FaUILLET	Sauvée Pierre	A.	Barboulène	A.	
	Régère	A.			
Lafitte Hlot	Mensac René	A.	Sandel	A.	
	Larivière Théodore	A.			
Conneins	Lamarque	A.	Lagarde	A.	
	Couzy	A.	Vincent	A.	
	Bienvenu	A.			
	Jucla	A.			
	Gazeau	A.			
	Artigaut	A.			
	Bertrand	A.			
	Manau ^{au}	A.			
	Labarthe	A.			
Varès	Guizon	A.	Dubernard	A.	
	Bugaret	A.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Arrondissement de Nérac</u>					
<u>Canton de Castelfaloux</u>					
Auzer	Duffau	A.	Dubourg eloi	A.	
Beauziac	Claudin ^{us} Mlyse	A.	Laffargue Jean	A.	
Castelfaloux	Radiouef	A.	Beaupied	A.	
	Marmet	A.	Mourat	A.	
	Grimaud	A.			
	Bizepinte	A.			
	Caubet	A.			
	Monchany	A.			
	Bridon	A.			
	Sagrangi	A.			
	Guichene	A.			
Leyritz Moncaassin	Salibert	A.	Garnier	A.	
La Reunion	Muyotte Grand	A.	Esbarre des	A.	
S ^t Martin Curton	Gourquet Pierre	A.	Gaubrie Jean	A.	
	Clément Joanne	A.			
Villefranche d'Albigeois	Dugal Jean	A.	Eouys Gui Hauve	A.	
	Bonnefoux Albert	A.			
<u>Canton de Damazan</u>					
Ambrus	Vanégre	A.	Arrivet	A.	
Buzet	Filbaste Jean	A.	Eobie Jean	A.	
	Teberay René	A.			
Caubeyres	Darteres	A.	Fourcade	A.	
Damazan	Bacque Gabriel	A.	Duffau Elie	A.	
	Monbet Abel	A.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Fargues / Ourbise	Barbecanne	A.	Saliberte	A.	
	Dussillol	A.			
Monheurt	Gauthier Georges	A.	Roumat Elie	A.	
Puch d'Agenais	Morineau Jean	A.	Descomps Jean	A.	
	Mayeres Pierre	A.			
Razimet	Leymier Pierre	A.	Dubourg armand.	A.	
S ^t Léger	Tarage Georges	A.	Cartique marcel.	A.	
S ^t Léon	Dauge Jean.	A.	Efaurichon	A.	
S ^t Pierre de Buzet	Crugel Pierre	A.	Reau Ernest	A.	
<u>Canton de Francescas</u>					
Fréux	Daran Augustin	A.	Courties Georges	A.	
Francescas	Eucante Henri	A.	Caster Raoul.	A.	
	Bachères Alfred.	A.			
Lamontjoie	Capitan Jean	A.	Castera Pascal	A.	
	Barbe Paul	A.			
Lasserre	Ferret Arthur	A.	Bourdells	A.	
Monrabean	Corne Joseph.	A.	Gaudin Roland	A.	
	Boyer Robert	A.			
	Delas arthur	A.			
Nondreu	Talayo	A.	Lentou	A.	
S ^t Vincent de Lamontjoie	Teberay	A.	Touche	A.	
<u>Canton de Houeilles</u>					
Albons	Maubourquet Jimmy	A.	Dupont Henri	A.	Défère
	Ducos Jean	A.			
Bousses	Labardie Jean.	A.	Letcont Jean	A.	
Durance	Bernadet Alfred.	A.	Detclau - clovis	A.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Lange. Paul	A			
Houeilles	Barduy Jean	A.	Brethe Jean	A.	
	Lapeyre Bernard	A.			
Pindères	Gachet René	A.	Mancuical	A.	
	Daroman Jean	A.			
Pompogne	Lambert	A.	David	A.	
Saumejean	Lourbet	A.	Lurrouy	A.	
<u>Canton de Lavarade</u>					
Barbasté	Billac	A	Gaure	A.	
	Darrieu	A			
	Hernandez	A			
Bruch	Dupont Ferdinand	A.	Gaxier Valmy	A.	
	Castille Albert	A.			
Féugarolles	Desbats Eugène	A	Cloué Marcel	A.	Défère
	Baillan	A			
Lavarade	Saurent Georges	A.	Piberne Jean	A.	
	Scard Fernand	A.	Nohé Louis	A.	
	Fromenty Jean	A.			
	Duprat Hyman	A.			
	Bouyrie Pierre	A.			
	Dubroca Paul	A.			
Mongailhard	Maissonier Joseph	A.	Eaffargue Auguste	A.	
Montesquieu	Errequet Adolphe	A.	Richafort Bernard	A.	
	Eaffargue Roger	A.			
Pomprey	Delbats	A.	Guillon Victor	A.	
St-Laurent	Samothé	A.	Castang	A.	
	Fourcaud	A.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chouars 1/2 Garonne	Gayeres Henri	A.	Essier Mathieu	A.	
Vianne	Dupillo	A.	Laborde	A.	
	Laffitte	A.			
Naintailles	Antipont	A.	Thomas	A.	
	Mallie	A.			
<u>Canton de Mézin</u>					
Gueyze	Jédedant Prosper	A.	Benque armand	A.	
	Jéré clement	A.			
Launes	Kauffert Jean	A.	Barthe Louis	A.	
	Malliac Albert	A.			
Lisse	Guie Roger	A.	Labat Celestin	A.	
Meylan	Gillet Emile	A.	Coureaux Henri	A.	
Mézin	Baget Camille	A.	Salague alfred	A.	
	Coulanges Eli	A.	Dupont Jean	A.	
	Sassagne Emile	A.			
	Lacoste Emile	A.			
	Sanga Emile	A.			
	Barbat Justus	A.			
Poudenas	Ducauze Robert	A.	Laffitte Jean	A.	
	Gaillard Guillaume	A.			
Reaup	Delhomme Maurice	A.	Farrey Robert	A.	
	Brumont Jean	A.			
S ^t Haute de Peyriac	Batmale Joseph	A.	Labartigue Gaston	A.	
	Breuil Jules	A.			
S ^t Pé S ^t Simon	Lardas Olivier	A.	Fourtan Abel	A.	
	Barrere Joseph	A.			
Sos	Gachies Paul	A.	Baches André	A.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Villeneuve de Mezin	Capprand Joseph	A.			
	Fallières André	A.	Lignes Abel	A.	
<u>Canton de Nérac</u>					
Andron	Dubourdieu Henri	A.	Goux Georges	A.	
Calignac	Fourcade Roger	A.	Houssaint Maurice	A.	
	Sabard Maurice	A.			
Espieus	Capot Arthur	A.	Perisse	A.	
	Rozet Calima	A.			
Freehou	Artigaut René	A.	Layquet Emile	A.	
Moncaut	Eussagnet Adrien	A.	Eussagnet Emile	A.	
Montagnac d'Albignac	Concarret	A.	Bordes	A.	
	Hurtigo	A.			
Nérac	Caillaud	A.	Ricaud	A.	
	Pouget	A.	Robert	A.	
	Lasportes	A.			
	Sabarthe	A.			
	David	A.			
	Caillaud	A.			
	Ayemra	A.			
	Bert	A.			
	Sacombe	A.			
Saumont	Sherisson Joseph	A.	Denis Roger	A.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Arrondissement de Villeneuve</u>					
<u>Canton de Cancon</u>					
Beaugas	Heuvillie Augustin	A.	Chatellier René	A.	
	Bouyenne Louis	A.			
Boudy	Gaubie Martin	A.	Laurie Jean	A.	
Cancon	Boutou.	A.	Cabanel.	A.	
	Francais	A.			
Casseneuil	Restat.	A.	Libreau	A.	
	Espaille	A.			
Castelnau de Gratiac	Espaille Paul	A.	Mut Desire	A.	
	Soul Camille	A.			
Monbabeus	Bouy ^{et} Jean	A.	Tarsat Pierre	A.	
	Dequihen Jean	A.			
Mouviel	Mathieu Pierre	A.	Mexlin Pierre	A.	
Moulinet	Espouge Francois	A.	Costes Jean	A.	
Pailloles	Desfrugol Jean	A.	Claris Fernand	A.	
S ^t Maurice	Tapon Fernand	A.	Dumais alphonse	A.	
<u>Canton de Castillonnes</u>					
Cahuzac	Fargot ^{Paul} Eugène	A.	Moulinie Jules	A.	
Castillonnes	Freigneau.	A.	Bouchillon.	A.	
	Marboeuf.	A.			
	Feyton	A.			
Calare	Tropy.	A.	Flagiac	A.	
Douzains	Vincent Jean	A.	Gérard Augustin	A.	
Ferrensac	Castanet Pierre	A.	Coste Paulme	A.	
Calanduse	Bellugue arthur	A.	Mortemoutgue Pierre	A.	
Longratté	Noyer Isaac	A.	Bouyssy albert	A.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Merlataeu. Michel.	A.			
Montauriol	Devuan Ulysse	A.	Pincau. Henri.	A.	
S ^t . Luentin	Melet (mair).	A.	Bouchillon. Joseph.	A.	
<u>Canton de Fumel</u>					
Blanquefort 1/4 Brulme	Chauderie Hubert.	A.	Brousse Pierre	A.	
	Dejean. Bertrand.	A.			
Condezaygues	Schaub.	A.	Verdier.	A.	
Cuzorn	Delpon.	A.	Vespreyriat	A.	
	Carnillac	A.			
Fumel	Fauré	A.	Sabat	A.	
	Rivet.	A.	Erouillon	A.	
	Baras	A.			
	Guiriste	A.			
	Saville	A.			
	Giraut	A.			
	Daudieu	A.			
	Benech	A.			
	Serres	A.			
Monsempron	Plaget	A.	Laraigney	A.	
	Cure.	A.			
S ^t . Front 1/4 Lemance	Rabot Martial.	A.	Mayière Pierre	A.	
	Gras Charles	A.			
Sauveterre la Lemance	Rabot. Jules	A.	Laporte Jean	A.	
	Delamix François	A.			
<u>Canton de Monclar</u>					
Caubel (S ^t . Pierre)	Mariand Elie	A.	Berge Pierre	A.	
Fongrave	Gary	A.	Jamboude Jamboude	A.	Jéfère

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Monclar	Girial Marius	A.	Rhode Gabriel	A.	
	Ericou Jules	A.			
Montastruc	Orliac Charles	A.	Roux Etienne	A.	
	Cougouille Bernard	A.			
Pinel Hauterive	Malaret Fernand	A.	Meux Louis	A.	
S ^t Etienne de Fougères	Duricre Etienne	A.	Escudie Pierre	A.	
	Montagne Audie	A.			
S ^t Pastour	Jouquieres Yvon	A.	Domenge Charles	A.	
	Bertrand Jean	A.			
Combebrun	Gyssely Bernard	A.	Cambon Audie	A.	
	de Richmond Henri	A.			
Courtès	Lascoste Arthur	A.	N ^o May Pierre	A.	
Villebramar	Chanet Jean	A.	Loulard Alix	A.	
<u>Canton de Monflanquin</u>					
Javardun	Labrant	A.	Betton	A.	
	Kierge	A.			
Lacapelle Biron	Lagarrique	A.	Marty Jacques	A.	
	Rabot	A.			
Lacaussade	Vidal Gabriel	A.	de Lacaussade	A.	
Lauzon	Beillet Jean	A.	Blot François	A.	
Monflanquin	Saboual	A.	Eacombe	A.	
	Delbos	A.	Costes	A.	
	Mayon	A.			
	Jerry	A.			
	Jeantie	A.			
	Thomas	A.			
Monsegur	Lumieau Oscar	A.	Oreille Joseph	A.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montagnac 4 ^e dé	Trasfeill. Jacques.	A.	Meunier Paul	A.	
	Matheron.	A.			
Paulhiac	Louflette. Albert	A.	Mauri Pierre	A.	
	Claverie André	A.			
Saint Aubin	Layraud. Jean	A.	Simard. Louis	A.	
	Loulodre. Cloris	A.			
Salles	Tourriol. Elie	A.	Delrieu. Estey	A.	
	Fournie Pierre	A.			
Sauvétat 4 ^e dé	Brayflet -	A.	Geysse Cloris	A.	Déféré
	Domenque Camille	A.			
Savignac 4 ^e dé	Campagnon Abel	A.	Fauchoi. Jean	A.	
<u>Canton de Penne</u>					
Auradou	Granat Gilbert	A.	Moulié Camille	A.	
Dausse	Admirat Marcel	A.	Baudet. Antoine	A.	
Frespech	Maurel Jean	A.	Causel Jean	A.	
Hauteville la Cour	Aussignac Elie	A.	Vergnieres Jean	A.	
	Antenet Pierre	A.			
Massels	Esrou Jean	A.	Barrière Antoine	A.	
Massoulès	Dejoury. François	A.	Pignol Augustin	A.	
Penne d'Agenais	Laban.	A.	Baboulère	A.	
	Eafitte	A.			
S ^t Sylvestre	Lemesis Simon	A.	Castand Roger	A.	
	Causomas François	A.			
Crémous	Martineau François	A.	Fréjond. Pierre	A.	
Crénel	Salbié Charles	A.	Geysse Fernand	A.	
	Tourriol. Joseph	A.			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Sainte Livrade</u>					
Alley et Cazeneuve	Rivière Henri	A.	Rouyre Louis	A.	C. Administrative
Dolmayrac	Duffau	A.	Brouet	A.	
	Gouyon	A.			
St Livrade 1/2 kot	Maurel	A.	Fouillade	A.	
	Saval	A.	Guimaudie	A.	
	Goulinat	A.			
	Manière	A.			
	Bergonie	A.			
	Dumas	A.			
Temple 1/2 kot	Venauze ali x	A.	Rieu Del. Ernest	A.	
	Grégoire Fernand	A.			
<u>Canton de Courmon</u>					
Cluthé	Jean Pierre Antoine	A.	Lirech	A.	
Bourlens	Cavaille Louis	A.	Escande Pierre	A.	
Cazideroque	Alric Jean	A.	Fabre Julien	A.	
Courbiac	Rajade Antoine	A.	Fabre Barthélemy	A.	
Masquières	Alis. Adjoint	A.	Redon	A.	
Montayral	Caumont. (Maire)	A.	Albert Fernand	A.	
	Cabanès Hilarion	A.			
Saint Vite	Moumaitles	A.	Combelles	A.	
	Delcaillon	A.			
Lebezac	Eygue Antoine	A.	Charles Clovis	A.	
Courmon d'Agenais	Mirabel	A.	Eytau Paul	A.	
	Souquerene	A.			
<u>Canton de Villeneuve</u>					
Ledat	Rafie Bine	A.	Errière Jean	A.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Puyols	Chalibat. Jean.	A.			
	Saudet Fernand.	A.	Artisic Léopold.	A.	
	Soubac. Simon.	A.			
S ^t Antoine de Ficalba	Zoulu.	A.	Estripeau Louis	A.	
S ^t Colombe de Villeneuve	Lauriac Gustave	A.	Fabre Auguste	A.	
Sembas	Pontie Eugène	A.			
	Topie Jean.	A.	Ricucrot Simon.	A.	
	Morel Hon.	A.	Colliard.	A.	
Villeneuve H ^{ot}	Guy.	A.	Chellet.	A.	
	Ardailhon.	A.			
	Safourcade	A.			
	Luffau.	A.			
	Malbec.	A.			
	Campagnon	A.			
	Gayraud.	A.			
	Memoire	A.			
	Tourquet	A.			
	Ferrand.	A.			
	Vidou.	A.			
<u>Canton de Villereal</u>					
Bournel	Baron. André	A.	Besse Abel.	A.	
Devillae	Dominje	A.	Garrigue.	A.	
Dondrac	Bojard Guillaume	A.	Dupaud. Jean	A.	
Mazières Naresse	Cornière Daniel	A.	Cassiat. Jean	A.	
Montaut	Kialatte Jean.	A.	Monjalès Louis	A.	
Parraquet	Balse. Hugue	A.	Roulland. René	A.	
Rayet	Gauzie	A.	Chartral.	A.	

Département de Lot et Garonne

Elections Senatoriales

Liste des électeurs Senatoriaux

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
80.	001 Admirat. Marcelin	Délégué de Dausse.		
71	002 Aldige. Arthur	Délégué de St Maurice.		
72.	003 Alis	Délégué de Marquères.		
85	004 Alric. Jean	Délégué de Capidenque.		
96.	005 Andrau	Cons. Arrt. de Fumel.		
103.	006 Anglade	Délégué de Marmande.		
67.	007 Antenet. Pierre	Délégué de Hautefage la Tour.		
71.	008 Antenet. Jean	Délégué de St Maurice.		
78	009 Antipont.	Délégué de Saint-Eulès.		
75	010 Ardailhou.	Délégué de Villeneuve/lot.		
87	011 Armand. Pierre	Délégué de Brugnac.		
100.	012 Arpaulet. René	Délégué de Fourquies.		
105	013 Arreuan. Alphonse	Délégué de Montauriol.		
86	014 Artigaut.	Délégué de Jaurès.		
79 [6070]	015 Artigaut. René	Délégué de Trichou.		
62 [932]	016 Asté.	Cons. Arrt. de Puymorol.		
64 [15155]	017 Audin. Jean	Délégué de Launet de Lavie.		
65 [363]	018 Auradou. Jean	Délégué de Languac.		
78.	019 Auvrière. Étienne	Délégué de St-Etienne de Fougères.		
67.	020 Auzignac. Elie	Délégué de Hautefage la Tour.		
59	021 Auvergnon.	Délégué de St Pierre de Clairac.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
71	022 Ayema.	délégué de Nérac		
95	023 Babiard. Urbain	délégué de Labretonne		
72	024 Bachères Alfred.	délégué de Francueil.		
77	025 Bacque Gabriel.	délégué de Samaracay.		
51	026 Badimon	délégué de Colayrac.		
77	027 Baillet.	Cons. G. ^e de Samaracay.		
77	028 Balet.	Cons. G. ^e de Castelmoron.		
112	029 Balse Hugue	délégué de Parraudet.		
122	030 Baugues	délégué de Xaras.		
103	031 Baquère	délégué de Marmande.		
96	032 Baras.	délégué de Fumal.		
51	033 Baratie Sucey.	délégué de Foulayroumet.		
84	034 Barbat. Just.	délégué de Trégnis		
65	035 Barbe.	délégué de Port St-Marie		
64	036 Barbe Paul.	délégué de Lamontgrie		
64	037 Barbe Sucey	délégué de St-Robert.		
88	038 Barbecanne	délégué de Fargues/parbes.		
97	039 Bardis par.	délégué de Houcillès		
103	040 Bareyre Adonis	délégué de Virazeat		
108	041 Baron. André	délégué de Bourneil.		
58	042 Barrère	Cons. G. ^e de Laplume.		
103	043 Barrère Joseph.	délégué de St-Pé-St-Moy		
57	044 Basquet. Léon.	délégué de Serignac/1 ^{er}		
95	045 Batmal Joseph.	délégué de St-Maurice-Pyrie		
83	046 Le Batz	délégué de Souffry.		
94	047 Baudet. Pierre	délégué de Fanguerolles		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
78.	048	Baurès Jean.	Délégué de Clairac.	
111.	049	Baurès Ferdinand.	Délégué de Commarque.	
84.	050	Baylet Jean.	Délégué de La Sauvetat-le-de.	
74.	051	Baspin.	Délégué d'Aiguillon.	
20.	052	Beaume Alexandre.	Délégué du Passage.	
74.	053	Belarché Étienne.	Délégué d'Eygayrac.	
112.	054	Belloc Alfred.	Délégué de Couthures.	
51.	055	Bellot (Marie).	Délégué de Clairac.	
112.	056	Bellugue Arthur.	Délégué de Labaudette.	
66.	057	Belly Simon.	Délégué de Bazant.	
96.	058	Benech.	Délégué de Fumel.	
62.	059	Bentalon.	Cons. G ^r de Larroque.	
74.	060	Bergonie.	Délégué de St-Léonard.	
88.	061	Bernadet Alfred.	Délégué de Durance.	
-	062	Bernard.	Délégué d'Agou.	
71.	063	Bert.	Délégué de Serac.	
86.	064	Bertrand Jean.	Délégué de St-Pastour.	
86.	065	Bertrand.	Délégué de Commarque.	
-	066	Bertrand.	Délégué d'Agou.	
110.	067	Bertruy.	Délégué de St-Paulin.	
100 [6070]	068	Beze Léon.	Délégué de Fourquies.	
-	069	Bielle.	Délégué d'Agou.	
86 15156-1932.	070	Bienvenue.	Délégué de Commarque.	
77 5-363-J.	071	Billac.	Délégué de Barbotte.	
107.	072	Birabaud.	Cons. Ant de Luchet.	
63.	073	Birabaut Louis.	Délégué de St-Affort.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
124.	074 Biraud.	délégué de St-Pons-de-Furat.		
122.	075 Bireau.	Cons. Arr. de Durat.		
128.	076 Biraud.	délégué d'Estollet.		
94.	077 Birepente.	délégué de Casteljalous.		
55.	078 Berlichy Emory.	délégué de Laillac.		
100.	079 Bessières William.	délégué d'Agrie.		
75.	080 Boé Gustave.	délégué de Frauges/Lot.		
108.	081 Boisvert.	délégué de Beaupuy.		
84.	082 Bonnefond Albert.	délégué de St-Jean-de-Guyard.		
94.	083 Borderie Paul.	délégué de Goutaud.		
75.	084 Bordenave.	Cons. Général de Villeneuve/Lot.		
67.	085 Bosc. Elie.	délégué de St-Martin-de-Beaumont.		
93.	086 Botet de Lacaze.	délégué de Labastide-Castel. amoureaux.		
75.	087 Boudie Jean.	délégué de Montpezat.		
116.	088 Boudin Louis.	délégué de Caubey St-Lauvent.		
72.	089 Boudon Jean.	délégué du Mas d'Esquait.		
123.	090 Bouhet Mathieu.	délégué de Loubes-Bernac.		
124.	091 Bouliq.	délégué de St-Henri de Durat.		
86.	092 Bourbiel.	délégué de Nateloup.		
63.	093 Bourgade Paul.	délégué de St-Astafort.		
100.	094 Bourdick Jean.	délégué de Bouglouy.		
93.	095 Bouton.	délégué de Camarac.		
96.	096 Bouydet Jean.	délégué de Montcabut.		
89.	097 Bouyenne Louis.	délégué de Beauregard.		
76.	098 Bouyrie Pierre.	délégué de Lavardac.		
93.	099 Bouyssonnie.	Cons. Arr. de Bouffandeix.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.		QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
71	100	Boyer.	Délégué de Beauville.		
79	101	Boyer. Robert.	Délégué de Moncalvane.		
111	102	Bozoul. Guillaume.	Délégué de Boudrac.		
95	103	Breuil. Jules.	Délégué de St-Maur de Peyrie.		
94	104	Bridon.	Délégué de Casteljabeux.		
77	105	Boueus. Louis.	Délégué de Castelnoroy.		
95	106	Bronillet.	Délégué de Hauterognes.		
98	107	Brousse. (Marie).	Délégué de St-Parthémy.		
51	108	Bru Jean.	Délégué de Font-de-Casse.		
53	109	Bru Jean.	Délégué de Lafex.		
87	110	Brunmont. Jean.	Délégué de Riamp.		
105	111	Bruisseau André.	Délégué de Brismont de Lugny.		
92	112	Bugaret.	Délégué de Varis.		
103	113	Bugier.	Délégué de Larroque.		
66	114	Bulit. Pierre.	Délégué de Bayeux.		
-	115	Buroteau.	Délégué de St-Jean.		
102	116	Cabaret Jean.	Délégué de Tournichay.		
98	117	Cabanes Hilarion.	Délégué de Montayral.		
71	118	Caillaous.	Délégué de Pérac.		
74	119	Caillaud.	Délégué de Pérac.		
69 [6070]	120	Caillon.	Délégué de Tugayrollet.		
87	121	Campagnac. Abel.	Délégué de Larnage/Lège.		
75	122	Campagnol.	Délégué de Villeneuve/lat.		
79	123	Campmat François.	Délégué de St-Léger.		
116	124	Canton. André.	Délégué de Lussac.		
113	125	Cahderille.	Cons. G. de Tournay.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
95	126 Capgrand. Joseph.	Délégué de Sol.		
64	127 Capitan. Jean.	Délégué de Lamontjoie.		
69	128 Capot. Arthur.	Délégué d'Espéant.		
103	129 Carbonnet Mahmoud.	Délégué de Marmande.		
105	130 Cardenal.	Délégué de Villuéal.		
20	131 Carel. Armand.	Délégué du Passage.		
77	132 Carles Pierre.	Délégué de Castelnoroy.		
101	133 Carnijac.	Délégué de Cuzorn.		
74	134 Carrière Gaston.	Cons. G ^l de St-Vivade. Sénateur		
63	135 Carreté.	Cons. G ^l d'Astafort.		
76	136 Cassagneau Jean.	Délégué de Lamoignon.		
88	137 Cassau.	Cons. Art. de Tournay.		
65	138 Cassan.	Cons. Art. de Fort St-Marie.		
103	139 Casse Ulysse.	Délégué de Marmande.		
55	140 Casse.	Délégué de Sauveterre St-Jean.		
108	141 Castagne.	Cons. Art. de Lauzun.		
59	142 Castagne.	Délégué de Badaricq.		
62	143 Castan.	Délégué de Brayssac.		
109	144 Castanet Pierre.	Délégué de Ferrassac.		
63	145 Castille Albert.	Délégué de Bruch.		
122	146 Catounet Arthur.	Délégué de St-Pierre du Puy.		
94	147 Caubet.	Délégué de Casteljaloux.		
98	148 Caumont (Maire).	Délégué de Montayral.		
89	149 Cavaille Louis.	Délégué de Bourlens.		
69	150 Care Raymond.	Délégué de St-Lary.		
102	151 Cayre.	Délégué de Lur.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
97.	152 Cayabon. Arthur	délégué de Poussignac.		
105	153 Cessac. Maurice	délégué de Muraumont de Luy.		
74	154 Chaboussou.	délégué d'Aiguillon.		
98.	155 Chabrie Georges.	délégué de Taillebourg.		
82.	156 Chalibat. Jean.	délégué de Lédat.		
122.	157 Champoual.	Cons. G. de Suras.		
95	158 Chanet. Jean.	délégué de Villenave.		
62.	159 Charmet. Antoine.	délégué de Castella.		
109	160 Chaudurée Hubert.	délégué de Blauquemet.		
108.	161 Chaumont Victor.	délégué de Lescarport.		
120	162 Chayelle. Jean.	délégué de St Gerand.		
113	163 Chevassier	délégué de Mithras.		
98.	164 Claudins. Ulysse.	délégué de Beauzeac.		
63.	165 Claverie. Léo.	délégué de Staffort.		
106	166 Claverie Antoine.	délégué de St Ombert de Lauzun.		
99.	167 Claverie André.	délégué de Faulthier.		
-	168 Clément	Cons. Ant. d'Agès.		
101	169 Clément. Jérôme	délégué de St Martin de Luch.		
108.	170 Clère Georges.	délégué de Lescarport.		
101	171 Compayrat Jules.	délégué de Sigalat.		
61 [6070]	172 Concarret.	délégué de Montagne / Turquoy.		
122. 5-363-J. 15156-1932.	173 Conchou.	délégué de Suras.		
109	174 Conière Louis.	délégué de Marcièrès bas.		
100	175 Coustant Octave.	délégué de St Pardons de Bour.		
112.	176 Coustant. Joseph.	délégué de Coutures.		
79	177 Corne. Joseph.	délégué de Moussac.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
103.	178 Coste	Cons. Arrt. de Marmande.		
88	179 Cougouille Bernard.	Délégué de Montastuc.		
84	180 Coulange Elie	Délégué de Bruy.		
75	181 Coulié	Délégué de Bourray.		
.	182 Courrent.	Cons. G. de Tera. Député		
113.	183 Cousset Alfred.	Délégué de Tourbiac.		
114	184 Coustillas Charles.	Délégué de La Sainetade de Bruy.		
86	185 Courty	Délégué de Tonneut.		
86.	186 Courty.	Cons. Arrt. de Tonneut.		
79.	187 Cruyel Pierre.	Délégué de St-Pierre de Bruy.		
95	188 Cure	Délégué de Montempran.		
92.	189 Cuson Samuel.	Délégué des bas d'Agnac.		
78	190 Daban.	Délégué de Fume.		
78	191 Dalby	Délégué de Fume.		
63.	192 Daliquet.	Délégué de Marmande.		
88	193 Dalon.	Délégué de Couls.		
96.	194 Dandieu.	Délégué de Fume.		
52.	195 Dandé Antoine	Délégué de Castelnau.		
113	196 Dandey Marie	Délégué de Moulhac.		
82.	197 Dandot Pierre	Délégué de Laparade.		
69	198 Daras Augustin.	Délégué de Fume.		
100	199 Daromay Jean.	Délégué de Puideux.		
76.	200 Dardaud.	Cons. Arrt. de Lavandac.		
77	201 Darrieu	Délégué de Barbaste.		
85	202 Darteres	Délégué de Caubepet.		
80	203 Dauge Jean.	Délégué de Bruy.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
71	204 David.	Délégué de Pérac.		
113	205 Defont.	Cons. Art. de Truilhac.		
96	206 Deguihem Jean.	Délégué de Brumaduc.		
109	207 Deyan. Bertrand.	Délégué de Blangouet.		
95	208 Dejoux François.	Délégué de Massoulès.		
113	209 Delage.	Délégué de Truilhac.		
110	210 Delanix François.	Délégué de Lauret-sur-Loup.		
79	211 Delat Arthur.	Délégué de Trucy-à-Bau.		
93	212 Dellos.	Délégué de Bouffanque.		
69	213 Delbosq Antoine.	Délégué de Blangouet.		
-	214 Delbuquet.	Délégué d'Agde.		
93	215 Delcaillou.	Délégué de St-Vict.		
87	216 Delhomme Maurice.	Délégué de Réaup.		
93	217 Delherm.	Cons. G. de Camors.		
103	218 Delluc Jean.	Délégué de St-Etienne-de-Blussac.		
-	219 Delmas.	Cons. G. d'Agde.		
112	220 Delmon. Jean.	Délégué de St-Martin-de-Ville.		
101	221 Delpon.	Délégué de Cuxorn.		
78	222 Deltor.	Délégué de Nicol.		
72	223 Denis.	Cons. Art. de Franceval.		
-	224 Deprez.	Délégué d'Agde.		
69	225 Desbats de Brinquillat.	Délégué de Fungarollet.		
55	226 Desmeroux Marcel.	Délégué de St-Colombes-de-Loup.		
84	227 Despuget. Jean.	Délégué de Taillobert.		
86	228 Deymie Léo.	Délégué de Razimut.		
84	229 Domengue Camille.	Délégué de La-Sauveterre-1 ^{re} de		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
105	230 Domengie	Délégué de Savillat.		
12	231 Domafort. Elu	Délégué de St-Romain.		
76	232 Dubois	Conseiller de Lavardac.		
79	233 Dubourdieu. Henri	Délégué de Audoubert.		
57	234 Dubourdieu Oball.	Délégué de Lignacq. G.		
86	235 Dubourg.	Conseiller de Bournieus.		
75	236 Dubreuil Gabriel.	Délégué de Bournay.		
76	237 Dubroca. François	Délégué de Lavardac.		
97	238 Ducasse.	Délégué de Caumont. G.		
107	239 Ducaux Robert.	Délégué de Marcellet.		
89	240 Ducaux Robert.	Délégué de Goudemat.		
120	241 Ducour Edmond.	Délégué de Lignacq. de Lignacq.		
104	242 Ducot Jean.	Délégué de Allouet.		
124	243 Ducrot Jean.	Délégué de St-Jean de Sual.		
110	244 Dudillot Jean.	Délégué de Lignacq.		
65	245 Duffau. Fernand.	Délégué de Frigimont.		
72	246 Duffau.	Conseiller de Francetoul.		
75	247 Duffau.	Délégué de Villeneuve. G.		
69	248 Duffau.	Délégué de Solmarac.		
89	249 Duffau.	Délégué de Auger.		
66	250 Duffiaux Jalma.	Délégué de Montbaleu.		
73	251 Duffillo.	Délégué de Viannet.		
84	252 Dugal Jean.	Délégué de Villeneuve. G.		
124	253 Duluc.	Délégué de Balysongues.		
93	254 Dumau. Ocard.	Délégué de Montjeu.		
74	255 Dumas.	Délégué de St-Léonard.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
63	256 Dupin Albert	délégué de Cuz		
99	257 Duplan	Cons. Arr. de Mézières		
63	258 Dupont Ferdinand	délégué de Bruch	Lapere Valmy Suppl. Bruch	
60	259 Dupont	délégué de Fals		
76	260 Duprat Armand	délégué de Lavardac		
97	261 Dupuy Samiel	délégué de Longueville		
50	262 Durand Hugues	délégué de Boi		
88	263 Dussillol	délégué de Fargues/Aubert		
107	264 Dutheil	Cons. Arr. de Luch		
103	265 Dutouron Lillany	délégué de Luch		
-	266 Dutrouilh	délégué d'Agès		
123	267 Duverger Jean	délégué de Luch		
60	268 Epiphane Paul	délégué de St-Michel-Balmes		
51	269 Escadafas Charles	délégué de Luch		
58	270 Escadafas Jean	délégué de St-Michel-Balmes		
59	271 Escadafas	délégué de St-Michel-Balmes		
96	272 Escande	Cons. Arr. de Fumel		
110	273 Escarnot	délégué de St-Bazille		
75	274 Escudier Ismaël	délégué de Luch		
84	275 Faget Camille	délégué de Mézières		
1120	276 Fagouet Léonard	délégué de Lagarde		
90	277 Fallières André	délégué de Villeneuve de Mézières		
112	278 Fayanel Eugène	délégué de Cahuzac		
126	279 Fauche Jean	délégué de Luch		
96	280 Fauré	délégué de Fumel		
75	281 Ferrand	délégué de Villeneuve de Mézières		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
75.	282 Ferret Arthur.	délégué de Lasserre.		
109	283 Feytou.	délégué de Castillonnet.		
78.	284 Fualdès	Cons. Arr. de Pénne.		
76	285 Fithasbe Jean.	délégué de Buzet.		
106.	286 Flayac Gilbert.	délégué de Rivet.		
54	287 Florence Hermann.	délégué de St-Hilaire / 4.		
51	288 Fontanier	délégué de Bon Encontre.		
65	289 Fouillade Léo.	délégué de Clunac-Saint.		
103	290 Fourcade.	délégué de Narmand.		
65	291 Fourcade Roger.	délégué de Calignac.		
66.	292 Fourcand.	délégué de St-Laurent.		
101	293 Fournie Louis	délégué de Sallat.		
93.	294 Fraucal.	délégué de Caumont.		
67	295 Fraugue.	délégué de Port-Sainte-Marie.		
86	296 Frechot Georges.	délégué de Villatoy.		
109	297 Freigneau.	délégué de Castillonnet.		
76	298 Frogmentif Jean.	délégué de Lascabac.	Piberne Jean, suppléant de Lascabac.	
100.	299 Gabriele René	délégué de Landeres.		
95.	300 Gaffier Paul.	délégué de Lot.		
-	301 Gaillac	délégué de Lège.		
89	302 Gaillard Guillaume	délégué de Foudinat.		
57	303 Galan.	délégué de Bajamont.		
107	304 Galinon.	délégué de Bourgaudagnac.		
82.	305 Gallini Elise	délégué de Lafarade.		
116.	306 Gallix Léo.	délégué de St-Jurjac.		
111	307 Garat Louis.	délégué d'Allemans de Dropt.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
117.	308	Garry Martial.	Délégué de Montetoy.	
109	309	Garry David.	Délégué de Feysreire.	
80	310	Gary	Délégué de Fouquere.	
71	311	Gary	Cons. Art. de Beauville.	
-	312	Gaston.	Délégué d'Agny.	
78.	313	Gaston Pierre.	Délégué de Claviac.	
59	314	Gaubert Albais.	Délégué de la Croix Blanche.	
94	315	Gaubie Martin.	Délégué de Boudry.	
109	316	Gaubie	Délégué de Rayet.	
80.	317	Gauthier Georges.	Délégué de Nonheurt.	
91.	318	Gayraud Jean.	Délégué de St Aubin.	
75	319	Gayraud	Délégué de Villeneuve St.	
56	320	Gayeau.	Délégué de Tonneins.	
73.	321	Gayeres Henri.	Délégué de Thouars.	
93.	322	Geantie	Délégué de Montfaucon.	
90.	323	Geraud Honore.	Délégué de Laguerie.	
74	324	Gerbeau.	Délégué de Biquillon.	
99	325	Gillet Emile.	Délégué de Meylan.	
96	326	Gineste	Délégué de Fumet.	
83.	327	Giral Marius	Délégué de Montlar.	
96 [6070]	328	Giraut.	Délégué de Fumet.	
100. 15156-1932.	329	Giroud Alfred.	Délégué de Montignac d'Auvergne.	
83	330	Giroud.	Cons. Art. de Montlar.	
100. 5-363-J.	331	Glané Jean.	Délégué d'Armenhac.	
107	332	Glaumes Bernard.	Délégué de Leychac.	
58	333	Garnelle Jean.	Délégué de Fuzignac Petit.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
74.	334 Gulinat.	délégué de St-Livrad.		
101.	335 Gouriquet Pierre.	délégué de St-Martin-Curton.		
69	336 Gourzon.	délégué de Solmayrac.		
98	337 Grafille Jacques.	délégué de Montagnac.		
72.	338 Granat. Gilbert.	délégué de Auradou.		
113.	339 Francereau. Robert.	délégué de Cambes.		
107.	340 Gras Charles.	délégué de St-Front-Humans.		
77.	341 Gregoire Fernand.	délégué de Temple-Not.		
94	342 Grimand.	délégué de Casteljalous.		
55	343 Grousset. Victor.	délégué de Layzac.		
96	344 Guichene.	délégué de Casteljalous.		
88	345 Guithon.	délégué de Couls.		
92.	346 Guiton.	délégué de Varet.		
45	347 Guy.	délégué de Villeneuve-Not.		
91	348 Gysely Bernard.	délégué de Toubert.		
99	349 Héraud. Auguste.	délégué de Bérac-Truc.		
104	350 Héraud Pierre.	délégué de Samazeay.		
77.	351 Hernandez.	délégué de Parbate.		
61	352 Hurtigo.	délégué de Montagnac-Puyguy.		
76	353 Isard. Fernand.	délégué de Lacardac.		
71	354 Issagare.	délégué de Beauville.		
61	355 Izoulet. Paul.	délégué de Caugac.		
61	356 Joffre. Ernest.	délégué de Chermont-Dessous.		
81	357 Jean. Pierre. Antoine.	délégué de St-Arthe.		
	358 Jean Renaud.	délégué de Mas-d'Agnac.		
105	359 Jeantou. Etienne.	délégué de Lussanget-de- Lussanget.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
65	350 Jouquière Walter	délégué de Cour.		
71	361 Jouquière Jean	délégué de St-Laud.		
86	362 Jouquière Jean	délégué de St-Pastour.		
86	363 Joussianne	délégué de Villeneuve de Mar.		
86	364 Jucla.	délégué de Combe.		
87	365 Kauffert Jean	délégué de Lamoignon.		
98	366 Laban Joseph	délégué de Buzet-Picard.		
71	367 Labarthe.	délégué de Buzet.		
86	368 Labarthe.	délégué de Combe.		
100	369 Labat E.	Cons. G. de Boulogne.		
94	370 Labardie Jean	délégué de Buzet.		
-	371 Labessant (Marie)	délégué d'Agon.		
6	372 Laborde Maurice	délégué de Calignac.		
92	373 Laborde.	Cons. Ant. du Mass d'Agon.		
93	374 Laboual.	délégué de Bouffande.		
62	375 Lacaze	Cons. Ant. de Buzet.		
59	376 Lachavrie	délégué de Madrilay.		
71	377 Lacombe.	délégué de Buzet.		
84	378 Lacombe.	délégué de St-Laud.		
99	379 Lacoste Jean	délégué de Buzet/Truc.		
84	380 Lacoste Louis	délégué de Buzet.		
97	381 Lacoste	Cons. Ant. d'Agon.		
97	382 Lacoste	Cons. Ant. de Bouffande.		
58	383 Lacoste Barthélemy	délégué de Lamoignon.		
64	384 Ladret Pierre	délégué de Castelnau.		
80	385 Lafage	délégué de Combe.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
115	386 Lafargue.	délégué de St-Laud de Moulh.		
61	387 Laffargue Roger.	délégué de Montelquieu.		
78	388 Laffargue Paul.	délégué de Clairac.		
73	389 Laffitte	délégué de Vianne.		
71	390 Lafitte	Cons. Arr. de Serac.		
78	391 Lafitte.	délégué de Penne d'Agout.		
112	392 Laforet Erasme.	délégué de Lachapelle.		
75	393 Lafourcade.	délégué de Villeneuve/Lot.		
111	394 Lagacherie Fidèle	délégué de Castelnau/Lupie		
99	395 Lagardère Gaston.	délégué de Argenton.		
109	396 Lagarrigue.	délégué de Lacapelle Biron		
94	397 Lagrange.	délégué de Castelnau		
85	398 Lalbié Charles.	délégué de Treutels.		
89	399 Lalibert.	délégué de Leyrieux Montcaussey		
77	400 Lalubin.	Cons. Arr. de Samazan.		
86	401 Lamorquie.	délégué de Tournant.		
97	402 Lambert.	délégué de Compiègne.		
66	403 Lamothe	délégué de St-Laurent.		
-	404 de La Moire Moriz	Cons. G. de Penne. Député		
99	405 Lanauze	délégué de St-Martin.		
72	406 Landet Fernand.	délégué de Teyss.		
82	407 Lanègre.	délégué de Aubusson.		
58	408 Lancelongue.	Cons. G. de Laplume		
72	409 Lausac-Limoz	délégué de Teyss.		
88	410 Laparrie Paul.	délégué de Castelnau de Lalande		
97	411 Lapeyre Bernard.	délégué de Houillès		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement. délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
93.	412	Lapouge François	Délégué de Moulins.	
103.	413	Lardas Pierre	Délégué de St-Pierre.	
62.	414	Larribat. (mau)	Délégué de Grayssat.	
117	415	Larriuet. Jean	Délégué de Cordailly.	
76.	416	Larivière Emphère	Délégué de Lafitte/Lot.	
51	417	Larroche. Guillaume	Délégué de Brax.	
71	418	Lasportes	Délégué de Lira.	
84	419	Lattagne Emile	Délégué de Muzig.	
27	420	Lataste	Délégué de Caumont.	
76	421	Latauche.	Cons. Art. de Laramond.	
90	422	Lauvie Pierre	Délégué de Fumet.	
84	423	Lauga. Emile	Délégué de Muzig.	
76	424	Laurent. Georges	Délégué de Laramond.	
105	425	Lavergne.	Cons. Art. de Villereal.	
62.	426	Lavergne.	Cons. Art. de Laroque.	
—	427	Laverny	Délégué d'Agay.	
74	428	Laval.	Délégué de St-Léonard.	
51	429	Lavigne Jean	Délégué de Foulayroux.	
90	430	de Laill. Joseph	Délégué de Vertueil/Hogues.	
36.	431	Laville	Délégué de Fumet.	
86.	432	Lavit André	Délégué de Tilletoy.	
70. [6070]	433	Lerou. Jean	Délégué de Massels.	
108. [5-363-J. 15156-1932.]	434	Lescombes.	Délégué de Faurgy.	
106	435	Lestrade. Jean-Bapt.	Délégué de Montpauillay.	
109	436	Leygoutte Léon	Cons. Art. de Castillon.	
91	437	Leygue. Antoine	Délégué de Thèze.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
64	438	Lherisson Joseph.	délégué de Lammout.	
88	439	Longuerène.	délégué de Tournay.	
65	440	Longuon.	délégué de Port-St-Marcel.	
106	441	Louvet J. Gilbert.	délégué de St-Colomb de Laurey.	
72	442	Lucante Henry.	délégué de Francessat.	
59	443	Lussagnet Adrien.	délégué de Lammout.	
103	444	Machet Oscar.	délégué de Virazel.	
99	445	Magne Antoine.	délégué de St-Eutrope.	
90	446	Magot René.	délégué de Fontaud.	
76	447	Maissonnet Joseph.	délégué de Mougeilard.	
78	448	Malarat Fernand.	délégué de Pinel-Hauterive.	
83	449	Malbec Evariste.	Cons. G. de Monclar.	
62	450	Malbec E.	Cons. G. de Prayssas.	
75	451	Malbec.	délégué de Villeneuve / Lot.	
103	452	Mallet.	délégué de Laverque.	
87	453	Malliac Albert.	délégué de Lammout.	
78	454	Mallie.	délégué de Saint-Raoul.	
86	455	Manau.	délégué de Commenet.	
74	456	Manières.	délégué de St-Livrade.	
109	457	Marbais.	délégué de Castelnau.	Boucbillo - délégué suppl. Castello d'Or.
111	458	Marbousy Albert.	délégué de St-Bazaire.	
54	459	Marche Joseph.	délégué de St-Hilaire.	
84	460	Mariaud Elie.	délégué de St-Pierre-Cantal.	
94	461	Marnet.	délégué de Castelnau.	
58	462	Marquet Aristide.	délégué de Laplume.	
66	463	Marquet Henri.	délégué de Fayzac.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
71	463 Marraud.	Cont. Genl. de Beauville.		
-	465 Martin Gaston.	Député. a. Astaffort.		
109	466 Martinaud.	Cont. G. de Castillon.		
84	467 Martineau François.	Député. a. Trunous.		
124	468 Martineau. Jean.	Député. de St-Astier.		
100	469 Martinet. Gabriel.	Cont. Arts de Bouillon.		
70	470 Marty. Agnès.	Député. de Vertueil. d'Agnès.		
98	471 Mathéron.	Député. de Montagnac.		
99	472 Mathieu. Pierre.	Député. de Monviel.		
108	473 Matignon. André.	Député. de Roumagne.	Gachet Alfred. Suppl. de Roumagne.	
104	474 Maubourguet. Simon.	Député. de Sallat.		
108	475 Maurel. Jean.	Député. de Fretsch.		
74	476 Maurel.	Député. de St-Léonard.		
61	477 Maurice Paul.	Député. de Clermont. Dessous.		
74	478 Mayat.	Député. d'Azéville.		
83	479 Mayères Pierre.	Député. de Tuck.		
113	480 Mayères.	Député. de St-Ant.		
93	481 Mayon.	Député. de Montaudou.		
113	482 Melet (Marie).	Député. de St-Quentin.		
75	483 Ménoire.	Député. de Villeneuve/lot.		
76	484 Mensac René.	Député. de Laffitte. Lot.		
75	485 Mercie.	Cont. Arts. de Villeneuve/lot.		
100	486 Merlateau Michel.	Député. de Lougratte.		
104	487 Merle de Gastonmeau.	Député. de Samarac.		
88	488 Mirabel.	Député. de Fournoy.		
94	489 Milhavet.	Cont. G. de Castéjalon.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
77.	490	Mombet. Abel. Délégué de Samazan.		
61.	491	Momboujan. Abel. Délégué de Candécoste.		
94	492	Monchany Délégué de Castelfabourx		
103.	493	Moujalot René. Délégué de Marmande.		
78.	494	Montagne. André. Délégué de St-Etienne-Fougères		
99	495	Montamat. Cons. G. de Miraz		
55	496	Montbus. Délégué de Sauveterre St-Denis.		
75	497	Morillon. Délégué de Villeneuve St-P.		
83.	498	Morineau Jean Délégué de Tuchs.		
93	499	Moumaille Délégué de St-Vite.		
-	500	Moutou Délégué de Berger.		
95	501	Mouret René Délégué de St-Jeanne.		
113.	502	Mourquet Louis Délégué de Moustier		
64	503	Mourquet Marcel Délégué de Langnac.		
62	504	Moynié Cons. G. de Tournemout.		
71	505	Muile Cons. Arr. de Bergerac		
93.	506	Muzotte Gérard. Délégué de La Rivière.		
99	507	Nadeau Jean Délégué de St-Martin.		
89	508	Neuville Augustin Délégué de Beaumont		
78.	509	Noguès Louis Délégué de Clairac.		
92	510	Nolibé Jean Délégué du Mas d'Agnac		
100	511	Noyer Isaac. Délégué de Langratte.		
88	512	Orliac Charles. Délégué de Montastuc.		
90.	513	Ousty Félix Délégué de Laguerie		
105	514	Pabon Cons. G. de Villereuil.		
96.	515	Paillet Marcelin Délégué de Senestel.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
65	516 Talay	Délégué de Mondieu.		
98	517 Tapon Fernand	Délégué de St Maurice.		
74	518 Tarapet Georges	Délégué de St Leger.		
108	519 Tarot	Délégué de Lauzun.		
93	520 Tascabie	Cons. Arr. de Cambron.		
107	521 Tascand Aristide	Délégué de Marcellus.		
76	522 Teberay René	Délégué de Bourget.		
63	523 Teberay	Délégué de St Martin de Lamoignon.		
96	524 Tédodant Thoppe	Délégué de Gueryze.		
94	525 Tedron	Cons. Arr. de Casteljaloux.		
96	526 Tedron Clément	Délégué de Gueryze.		
93	527 Terry	Délégué de Bouffandeux.		
100	528 Teyre Pierre	Délégué de Bouillon.		
64	529 Teyroux Antoine	Délégué de Marmonat Pichat.		
6	530 Philippot	Cons. G. de Port St Marie.		
95	531 Thages	Délégué de Montmarçon.		
71	532 Tharard Félix	Délégué de Laroque.		
62	533 Thanes Eudovic	Délégué de St Lixte.		
88	534 Tons Camille	Délégué de Castelnaud de Lalanne.		
70	535 Tontie Eugène	Délégué de St Julien de Lanne.		
64	536 Topie Jean	Délégué de Lumbat.		
71	537 Touget	Délégué de Lurac.		
7	538 Tourquet	Délégué de Villeneuve Lot.		
8	539 Tourriol Joseph	Délégué de Trutels.		
10	540 Tourriol Elie	Délégué de Lallès.		
54	541 Touzerquet Albay	Délégué de Lurac.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
116.	542 Trérot. Jean.	Délégué de St Jean de Turac.		
116.	543 Tropy	Délégué de Cavarc.		
20.	544 Trouzet. Jean.	Délégué du Passage.		
98.	545 Trunet.	Délégué de St Bartholémy d'Anais.		
85	546 Guie Roger.	Délégué de Lisse.		
99	547 Rabanel Pierre.	Délégué de St Eutrope de Born.		
110.	548 Rabot Jules.	Délégué de Saintenac launance.		
107	549 Rabot Marcel.	Délégué de St Front launance.		
109	550 Rabot.	Délégué de Lacapelle. Biron.		
94	551 Radivoef.	Délégué de Casteljaloux.		
82	552 Rafie Pierre.	Délégué de Lidat.		
90	553 Rajade. Antoine.	Délégué de Courbiac.		
112.	554 Rambaud.	Délégué de Tournemoute.		
116.	555 Rambaud.	Délégué de Jusx.		
51	556 Rayssac.	Délégué de Boy. Encoutre.		
71	557 Reau Jacques.	Délégué de Galapuy.		
105	558 Rebercin. Jean.	Délégué de Montignac. Tournemoute.		
111	559 Recoquillon. Auguste.	Délégué de Mauzac. Gupie.		
111	560 Recoquillon. Edmond.	Délégué de Mauzac. Gupie.		
73	561 Rigalot.	Délégué de Lagarrigue.		
90	562 Regeau.	Délégué de Faurillet.		
120	563 Relion. André.	Délégué de Lévignac de Léchel.		
50	564 Remauris.	Délégué de Boe.		
100.	565 Reservat. Paul.	Délégué de Montignac de Lévignac.		
80.	566 Restat	Délégué de Cassemoult.	Libeau	
57	567 Reyssac. Georges.	Délégué de St Jean de Turac.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
52.	568 Ricci Etienne.	Délégué de Sauvagnat.		
53.	569 Richefort. Juri	Délégué de Estillac.		
91	570 Le Richmond. Henri	Délégué de Tombelauf.		
62	571 Riencres. Cyprien.	Délégué de Laroque.		
108	572 Riffaud.	Délégué de Beaupuy.		
99	573 Ripaille.	Délégué de Antagnac.		
107	574 Ripet Abel.	Délégué de Faurjac.		
63	575 Rison.	Cons. Arr. de Astaffort.		
96.	576 Rivet	Délégué de Fumet.		
73.	577 Rivière Henri	Délégué de Alby et Capenne.		
93	578 Rodet.	Cons. G. de Montaudou.		
51	579 Roller. Emile.	Délégué de Roquefort.		
70.	580 Roquet. Antoine	Délégué de Doulat.		
78	581 Roubet. Rodolphe	Délégué de Clairac.		
94	582 Roumat. Edouard.	Délégué de St Pierre de Rogues.		
107	583 Roussilles Jacques.	Délégué de Leysches.		
106	584 Roux Daniel.	Délégué de St Fardoux Haac.		
74	585 Rouvre.	Cons. Arr. de St Legerade.		
69	586 Royet. Camille	Délégué de Espinac.		
54.	587 Ruffe. Roger.	Délégué de Moirax.		
61	588 Rumeau Jean	Délégué de Caudicoste.		
102 [6070]	589 Sajeres Guillaume	Délégué de Ruffiac.		
96	590 Sateilles. Charles.	Délégué de Laperche.		
103	591 Labrant.	Délégué de Lavandus.		
88	592 Sango.	Délégué de Surance.		
110	593 Sanson.	Délégué de St Bazille.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
103.	594 Larrrouille.	délégué de Marmande.		
95	595 Lascioti arthur.	délégué de Tourret.		
95	596 Schaub.	délégué de Condégaray.		
79.	597 Lemesis Simon.	délégué de St-Ly-bestre.		
96.	598 Terres.	délégué de Fumel.		
106.	599 Simoumet François.	délégué de Laignac-Séoudon.		
62.	600 Singlande Urbain.	délégué de Laroque.		
70.	601 Sirben. Henri.	délégué de Graysas.		
74	602 Sollier.	délégué d'Aiguillon.		
99.	603 Soufflette albert.	délégué de Sautillac.		
91	604 Souloire. Ovis.	délégué de St-Aubert.		
102.	605 Sourbet.	délégué de Saumery.		
52.	606 Sylvestre Joseph.	délégué de Castellan.		
-	607 St-Marc.	Cons. G. d'Agon II.		
111	608 St-Martin Justine.	délégué d'Allouans du Dept.		
94	609 Tartas Elie.	délégué de St-Pierre de Nogent.		
70	610 Tauriac Justine.	délégué de St-Lombard de H.		
100	611 Teillet. Jean.	délégué de Laussou.		
69	612 Têlou.	délégué de St-Amand de Nall.		
102	613 Teysier. Jean.	délégué de Trunclay.		
93.	614 Thomas.	délégué de Trunclay.		
103	615 Toumeyrague.	Cons. G. de Marmande.		
103	616 Tourriel.	délégué de Marmande.		
88	617 Toussaint.	Cons. G. de Juvignac.		
94	618 Toutut Jean.	délégué de Fanguerolles.		
108	619 Tremouille.	Cons. G. de Saucy.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
111.	620	Érignaut Valéry	délégué de. Commaront.	
61	621	Érizequet Adolphe.	délégué de. Montéguen.	
106.	622	Éricard. Graveron.	délégué de. Montpouilly.	
83	623	Éricou. Jules.	délégué de. Bouclard.	
6	624	Eruffal Fernand.	délégué de. St-Martin.	
111	625	Uyereau. Edmond.	délégué de. Castelnau-lez-Arles.	
88	626	Uyereau. François.	délégué de. Calonges.	
55	627	Vacquery Adrien.	délégué de. St-Lombard-lez-Arles.	
88	628	Vaqué. Émile.	délégué de. Calonges.	
77	629	Venau. Alice.	délégué de. Temple-sur-Lot.	
62.	630	Vernijol Joseph.	délégué de. Tournai.	
103.	631	Viallette Jean.	délégué de. Montaut.	
55	632	Vidal Camille.	délégué de. Layrac.	
78.	633	Vidal. Adrien.	délégué de. Clairac.	
74	634	Vidal.	délégué de. Aiguillon.	
62.	635	Vidal. Fernand.	délégué de. Tournai.	
105	636	Vidal Pierre.	délégué de. Romestang.	
94	637	Vidal. Gabriel.	délégué de. Lacoubade.	
111	638	Videau. Jean.	délégué de. Launet-et-de-Bapt.	
75	639	Vidou.	délégué de. Villeneuve/Lot.	
103	640	Viergo.	délégué de. Caraudun.	
103	641	Vigier.	délégué de. Villeneuve.	
111	642	Vigouroux. Voltaire.	délégué de. Euzenat.	
111	643	Villeneuve. Jean.	délégué de. Pardailhan.	
110	644	Vincent. Jean.	délégué de. Douzant.	
114	645	Vinsonneau Charles.	délégué de. St-Martin-Petit.	

[illegible]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la ~~pré~~fecture, pour être communiquée à tout requérant.

A

Agén., le

192 .

J. Martin

Département de Lot et Garonne

3

Elections Sénatoriales

Liste d'émargement du 1.^{er} Bureau de vote

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU ^{1^{er}} BUREAU DE VOTE.

(N°s 001 à 189 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

A à C

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
001	Admirat, Marcelin Délégué de Basse.		cf	cf		
002	Al Dige, Arthur Délégué de St. Maurin		cf	cf		
003	Alis Délégué de Masqueras		cf	cf		
004	Alric Jean délégué de Cazideroque		cf	cf		
005	Andrau Cons. Arr. de Fumel		cf	cf		
006	Anglade Délégué de Marmande		cf	cf		
007	Antenet Pierre Délégué de Hautefaye la Cour		cf	cf		
008	Antenet Jean Délégué de St. Maurin		cf	cf		
009	Antipont Délégué de Xanthailles		cf	cf		
010	Ardaillon Délégué de Villeneuve St. Et		cf	cf		
011	Armand Pierre Délégué de Brugnac		cf	cf		
012	Arpoulet Henry Délégué de Bourges		cf	cf		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
013	Arruon Ulysse Délégué de Montauriol		cf.	cf.		
014	Artigaut Délégué de Lonniers		cf.	cf.		
015	Artigaut René Délégué de Fresson		cf.	cf.		
016	Asté Cons. An. de Baymiral		cf.	cf.		
017	Audin Jean Délégué de la Sainteté de Lannes		cf.	cf.		
018	Auradou, Jean Délégué de Languac		cf.	cf.		
019	Aurière Etienne Délégué de St Etienne de Bouziès		cf.	cf.		
020	Aussignac Eli Délégué de Hautefage la Cour		cf.	cf.		
021	Auvergnon délégué de St Pierre de Clénac		cf.	cf.		
022	Azema délégué de Virac		cf.	cf.		
023	Babard, Armand délégué de Labretomie		cf.	cf.		
024	Bachères Alfred délégué de Fromessac		cf.	cf.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
025	Bacqué Gabriel délégué de Samazan		ef	ef		
026	Badimon délégué de Polignac		ef	ef		
027	Baillet cons. gen ^l de Samazan		ef	ef		
028	Balet cons. gen ^l de Castelmoreux		def.	ef		
029	Balse, Hugue délégué de Panniquet		ef	ef		
030	Banquet délégué de Bures		ef	ef		
031	Baquiere délégué de Harmande		ef	ef		
032	Baras délégué de Funsel		ef	ef		
033	Baratié, Lucien délégué de Foulayronnes		ef	ef		
034	Barbat, Justin délégué de Mezin		ef	ef		
035	Barbe délégué de Port St. Marie		def.	ef		
036	Barbe, Paul délégué de Lamontgrie		ef	ef		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
037	Barbe, Lucien Délégué de St Robert		<i>ef</i>	<i>ef</i>		
038	Barbecanne Délégué de Fargues / Ourbise		<i>ef</i>	<i>ef</i>		
039	Bardin Jean Délégué de Houilles		<i>ef</i>	<i>ef</i>		
040	Bareyre, Adonis Délégué de Viozès		<i>ef</i>	<i>ef</i>		
041	Baron, André Délégué de Boumél		<i>ef</i>	<i>ef</i>		
042	Barrière Cous. Ant. de Leflume		<i>ef</i>	<i>ef</i>		
043	Barrière Joseph Délégué de St. Pé St. Simon		<i>ef</i>	<i>ef</i>		
044	Basquet Leon Délégué de Lorgnac / Gironne		<i>ef</i>	<i>ef</i>		
045	Bartmale, Joseph Délégué de St. Maurice de Peyriac		<i>ef</i>	<i>ef</i>		
046	de Batz de Brancquenon Délégué de Bonfroy		<i>ef</i>	<i>ef</i>		
047	Baudet Pierre Délégué de Languevelles		<i>ef</i>	<i>ef</i>		
048	Bouris Jean Délégué de Clairac		<i>ef</i>	<i>ef</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
049	Baurry Ferdinand délégué de Coumont		df	f		
050	Baylet, Jean délégué de la Sauvetat H. de		cf	cf		
051	Bazin délégué d'Anguilhon		df	cf		
052	Beaume, Alexandre délégué du Passage		cf	cf		
053	Beloreché Etienne délégué d'Engayrac		cf	cf		
054	Belloe, Alfred délégué de Coublures		df	cf		
055	Bellot (Maire) délégué de Colayrac		f	cf		
056	Bellugue, Arthur délégué de La Landeusse		df	cf		
057	Belly, Simon délégué de Borgues		df	cf		
058	Benech délégué de Fumel		cf	df		
059	Bentalon Cons. gen ^l de Laroque		df	X		
060	Bergonie délégué de St Liviade		f	cf		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
061	Bernadet, Alfred Délégué de Duranc		af.	af		
062	Bernard Délégué d'Agén		af	af		
063	Bert Délégué de Sura		af	af		
064	Bertrand, Jean Délégué de St. Bastien		af	af		
065	Bertrand Délégué de Conneins		af.	af		
066	Bertrand Délégué d'Agén		af	af		
067	Bertrin Délégué de St. Bazille		af	af		
068	Béze, Louis Délégué de Fourques		af	af		
069	Bielle Délégué d'Agén		af.	af		
070	Bendine Délégué de Conneins		af	af		
071	Billac Délégué de Bonhôte		af	af		
072	Birabaud Cons. d'Ant. de Luyches		af.	af		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
073	Birabent Louis délégué d'Astaffort		def	g		
074	Biraud délégué de St Colomb de Suras		ef	ef		
075	Bireau Cons. Ant. de Suras		ef	ef		
076	Bireaud délégué d'Esclottes		ef	ef		
077	Birepente délégué de Castelfaloux		ef	ef		
078	Birlichs Lucien délégué de Lagras		ef	ef		
079	Bissières William délégué d'Ugme		ef	ef		
080	Boe Gustave délégué de Granges Haut		ef	ef		
081	Boisvert délégué de Beaupuy.		ef	ef		
082	Bonnefond Albert délégué de Villefranche de Queyran		ef	ef		
083	Borderie Daniel délégué de Fontenat		ef	ef		
084	Bordenave Cons. Gen. de Villeneuve d'Aut		ef	ef		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
085	Bose Elie Délégué de St Martin de Beauville		ef	ef		
086	Botet de Lécage Délégué de La Bastide C. Amoureux		ef	ef		
087	Baudie Jean Délégué de Montpezat		ef	ef		
088	Boudin Louis Délégué de Caubon St Sauveur		ef	ef		
089	Boudon Jean Délégué du Mar d'Agénais		ef	ef		
090	Boubet Mathieu Délégué de Coubes Bernac		ef	ef		
091	Boulin Délégué de St Julien de Durus		ef	ef		
092	Bourbiel Délégué de Grateloup		ef	ef		
093	Bourgade Paul Délégué d'Astouffort		ef	ef		
094	Bouskoc Jean Délégué de Bouglon		ef	ef		
095	Boutou Délégué de Cancon		ef	ef		
096	Bouyet Jean Délégué de Hombabus		ef	ef		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
097	Bouygne Louis Délégué de Beaugas		def	def		
098	Bouyrie Pierre Délégué de Lantouze		ef	ef		
099	Bouyssonnie Coms An ^t de Monflanquin		ef	ef		
100	Boyer Délégué de Beauville		ef	ef		
101	Boyer Robert Délégué de Monvalleau		ef	ef		
102	Bozou L Guillaume Délégué de Boudrac		ef	ef		
103	Breuil Jules Délégué de St-Maur de Puyrac		ef	ef		
104	Bridon Délégué de Casteljaloux		def	ef		
105	Brouens Henri Délégué de Castelmoron		ef	ef		
106	Brouillet Délégué d'Hautevignes		ef	ef		
107	Brousse (Marie) Délégué de St-Baslemy.		def	ef		
108	Bru Jean Délégué de Pont du Cassé		def	ef		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Bru Jean Délégué de Lafox		ef	ef		
110	Brumont Jean Délégué de Beaup		ef	ef		
111	Brusseau André Délégué de Maramont de Guyenne		ef	ef		
112	Bugaret Délégué de Vaux		ef	ef		
113	Bugier Délégué de Castagne		ef	ef		
114	Bullif Pierre Délégué de Bazens		def.	ef		
115	Burot Jean Délégué d'Agen		ef	ef		
116	Cabaret Jean Délégué de Puymirand		ef	ef		
117	Cabanes Hilariou Délégué de Montignol		ef	ef		
118	Caillaus Délégué de Vézac		ef	ef		
119	Caillon Délégué de Vézac		ef	ef		
120	Caillon Délégué de Fougères		ef	ef		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Campagne Abel Délégué de Sauvignac Hérès		ef	ef		
122	Campagnol Délégué de Villeneuve Hérès		ef	ef		
123	Campmas François Délégué de St Sylvestre		ef	ef		
124	Comton André Délégué de Soumestre		ef	ef		
125	Capsdeville Cons. Genl de Heulban		ef	ef		
126	Capsgrand Joseph Délégué de Sos		ef	ef		
127	Capitan Jean Délégué de Lamontqui		ef	ef		
128	Capot Arthur Délégué d'Espieus		ef	ef		
129	Carbonnet Walmon Délégué de Harmande		ef	ef		
130	De Cardenal Délégué de Villereal		ef	ef		
131	Carel Armand Délégué du Passage		ef	ef		
132	Carles Pierre Délégué de Castelmoron		ef	ef		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Carnéjac Délégué de Cuzorn		ef	ef		
134	Carrière Gaston Cons. g ^l de Hérault. Sénateur.		X	X		
135	Carreté Cons. gen ^l d'Astafort		ef	ef		
136	Carroqueau, Jean Délégué de Sinestis		ef	ef		
137	Cassany Cons. Ant. de Boumouy		ef	ef		
138	Cassany Cons. Ant. de Port. St Marie		ef	ef		
139	Casse Ulysse Délégué de Harmande		ef	ef		
140	Casse Délégué de Saint-Jean St Denis		ef	ef		
141	Castagne Cons. Ant. de Cézarn		ef	ef		
142	Castagne Délégué de Madailan		ef	ef		
143	Castan Délégué de Praynas		def	ef		
144	Castonet Pierre Délégué de Ferranac.		ef	ef		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Castille Albert Délégué de Bruch		ef	ef		
146	Catounet Arthur Délégué de St Pierre 4 Noft		dell	ef		
147	Caubet Délégué de Castelfaloux		ef	ef		
148	Caumont (Hainc) Délégué de Montagnat		ef	ef		
149	Casaille Louis Délégué de Burelens		ef	ef		
150	Casse Raymond Délégué de St Salvy		ef	ef		
151	Cayre Délégué de Dours		ef	ef		
152	Cazaubon Arthur Délégué de Poussignac		ef	ef		
153	Cesnac Maurice Délégué de Moramont de Juyenne		ef	ef		
154	Chabousson Délégué d'Aiguillon		ef	ef		
155	Chabrie Georges Délégué de Carillebourg		ef	ef		
156	Chalibat Jean Délégué de Lédar		ef	ef		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Champetal Cons Gen ^l de Lunas		ef	ef		
158	Chamet Jean Délégué de Villebraman		ef	ef		
159	Charmel Antoine Délégué de Castella		ef	ef		
160	Chauduril Hubert Délégué de Blomquefort		ef	ef		
161	Chaumont Victor Délégué de Escausfort		ef	ef		
162	Chazelle Jean Délégué de St Gerant		ef	ef		
163	Chevassier Délégué de Heulban		ef	ef		
164	Claudins Ulysse Délégué de Beaupré		ef	ef		
165	Clavierie Leo Délégué de Astaffort.		ef	ef		
166	Clavierie Antonin Délégué de St Colomb de Langun		ef	ef		
167	Clavierie André Délégué de Paulhac.		ef	ef		
168	Clement Cons Ant d'Agon		ef	ef		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Clement Jerome Délégué de St Martin Curton		ef	ef		
170	Clere Georges Délégué de Trunfort.		ef.	ef		
171	Compayrat Jules Délégué de Segalar		ef	ef		
172	Concarret Délégué de Montagnac St Audignac		ef	ef		
173	Conchou Délégué de Duras		ef	ef		
174	Conière Daniel Délégué de Magines Sarradet		ef	ef		
175	Constans Octave Délégué de St Pierre du Breuil		ef.	ef		
176	Constans Joseph Délégué de Combours		ef	ef		
177	Corne Joseph Délégué de Monrabean		ef	ef		
178	Coste Cons Ant de Marnonde		ef	ef		
179	Cougouille, Bernard Délégué de Montastrie		ef	ef		
180	Coulanges Elie Délégué de Mezin		ef	ef		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Coulie Délégué de Baunay		cf	cf		
182	Courrent Cons. Gén. de Veruc. Délégué		cf	cf		
183	Cousset, Alfred Délégué de Courbauc		cf	f		
184	Coustillas Charles Délégué de la Société de Brest		cf	cf		
185	Couzy Délégué de Bonnières		cf	cf		
186	Couzy Cons. Aut. de Bonnières		cf	cf		
187	Cruzet Pierre Délégué de St-Pierre de Buzet		cf	cf		
188	Cure Délégué de Houssempon		cf	cf		
189	Cusson Daniel Délégué du Mors d'Agénais		cf	cf		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent quatre Vingt neuf* électeurs.

A *Agen*

, le

19

Le Préfet,

L. Haris

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent quatre Vingt huit*
cent quatre Vingt sept

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e *idem*.

_____ le 3^e *idem*.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

11
Département de Lot et Garonne

Elections Sénatoriales

Liste d'émargement du 2^e Bureau de vote

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2^e BUREAU DE VOTE.

(N°s 199 à 340 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
190	Daban. délégué de Femme.		AD	8		
191	Valby délégué de Femme.		AD	8		
192	Valiquet. délégué de Marraine.		AD	8		
193	Valon. délégué de Coulx.		AD	8		
194	Vandieu. délégué de Femme.		AD	8		
195	Vare autome. délégué de Castelculier.		AD	8		
196	Varey (mari) délégué de Meythay. 4.		AD	8		
197	Vares. Femme. délégué de Laparade.		AD	8		
198	Varon. Augustin. délégué de Fieux.		AD	8		
199	Varoman. Jean. délégué de Pindères.		AD	8		
200	Varquand. Cous. fr. de Lavardac.		AD	8		
201	Varricue. délégué de Saubaste.		AD	8		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
202	Darteres délégué de Cau beyrol.		MP	MP		
203	Dauge Jean. délégué de St Léon.		MP	MP		
204	David. délégué de St Léon.		MP	MP		
205	Defons Comp. Art. de Moulhays.		MP	MP		
206	Dequhem. Jean. délégué de Moulhays.		MP	MP		
207	Dejean. Bertrand. délégué de Blancfort.		MP	MP		
208	Dejoux François délégué de Moulhays.		MP	MP		
209	Delage. délégué de Moulhays.		MP	MP		
210	Delanix François délégué de Laurière la Lemaire.		MP	MP		
211	Delas arthur. délégué de Moulhays.		MP	MP		
212	Delles. délégué de Moulhays.		MP	MP		
213	Delbosq délégué de Blancfort.		MP	MP		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
214	Delbuguet. délégué d'Agers.					
215	Delcaillon. délégué de St Vite.					
216	Delhomme. maire délégué de Rieux.					
217	Dellerm. Cons. G. de Caucon.					
218	Delluc pay. délégué de St Etienne de Villeréal.					
219	Delmas. Cons. Général d'Agers I.					
220	Delmon pay. délégué de St Martin de Villeréal.					
221	Delpon. délégué de Cayon.					
222	Deltoz. délégué de Nicole.					
223	Denies. Cons. d'Agers de Francescas.					
224	Deprez. délégué d'Agers.					
225	Debats de Funguelon. délégué de Fungarolles.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
226	Desmouret Marcel. délégué de St-Jean-de-Léon.		MP	MP		
227	Desfruges délégué de Paillet.		MP	MP		
228	Deymie Pierre. délégué de Raymet		MP	MP		
229	Domengie Camille délégué de La Sauvetat / Lède.		MP	MP		
230	Domengie délégué de Sevilhac.		MP	MP		
231	Donnefort délégué de St-Romain		MP	MP		
232	Du Bois Cons. Général Larardac.		MP	MP		
233	Dubourdieu Marc délégué d'Audirac.		MP	MP		
234	Dubourdieu Emile délégué de Lagnac / L.		MP	MP		
235	Dubourg Cons. Général de Commeins		MP	MP		
236	Dubreuil Fabrice délégué de Bourray.		MP	MP		
237	Dubroca François délégué de Larardac.		MP	MP		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
238	Ducasse, délégué de Cannont / Carouf.		AD	✓		
239	Ducaux, Robert délégué de Marcellus.		AD	✓		
240	Ducaux, Robert délégué de Laudenat.		AD	✓		
241	Ducour Edmond délégué de Lerignat de Lychet.		AD	✓		
242	Ducos, Jean délégué de Allout.		AD	✓		
243	Ducros, Jean délégué de St-Jean de Durat.		AD	✓		
244	Dudillot, Jean délégué de Agnac.		AD	✓		
245	Duffau, Fernand délégué de Régimont.		AD	✓		
246	Duffau, Louis Cous, Lénal de Francet cas.		AD	✓		
247	Duffau délégué de Villeneuve / Lot.		AD	✓		
248	Duffau délégué de Dolmayrac.		AD	✓		
249	Duffau délégué de L. Auger.		AD	✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
250	Duffiaux <i>patma</i> <i>délégué de</i> <i>monbaleu</i> .		<i>MD</i>	<i>E.</i>		
251	Duffillo. <i>délégué de</i> <i>Viaume</i> .		<i>MD</i>	<i>MD</i>		
252	Dugal. <i>par</i> <i>délégué de</i> <i>Villefranche du Quercy</i> .		<i>MD</i>	<i>MD</i>		
253	Duluc. <i>délégué de</i> <i>Batilly-saquet</i> .		<i>MD</i>	<i>MD</i>		
254	Dumau. <i>Arnaud</i> <i>délégué de Montegut</i> .		<i>MD</i>	<i>MD</i>		
255	Dumas <i>délégué de</i> <i>St-Léonard</i> .		<i>MD</i>	<i>MD</i>		
256	Dupin <i>Albert</i> <i>délégué</i> <i>de Cug</i> .		<i>MD</i>	<i>MD</i>		
257	Duplan. <i>Coms. Art de</i> <i>Mezuy</i> .		<i>MD</i>	<i>MD</i>		
258	Dupont <i>Ferdinand</i> <i>délégué de Bruch</i> .	<i>Gaxier</i> <i>Almy</i> <i>supplé</i> <i>de Bruch</i> .	<i>MD</i>	<i>MD</i>		
259	Dupont <i>délégué de</i> <i>Fals</i> .		<i>MD</i>	<i>E.</i>		
260	Duprat. <i>Arnaud</i> <i>délégué de Lardac</i> .		<i>MD</i>	<i>MD</i>		
261	Dupuy <i>Louis</i> <i>délégué de</i> <i>Longueville</i> .		<i>MD</i>	<i>MD</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
262	Durand. Hugues délégué de Boi					
263	Dussillol. délégué de Farques sur Ourbise					
264	Dutheil. Cous: Général de Sychet.					
265	Duthuron. Sébastien délégué de Guérey					
266	Dubronilh délégué d'Agès					
267	Duverger. Jean délégué de Loubès - Bernac.					
268	Epiphane. Paul. délégué de St Nicolas de Balerme.					
269	Escadafas Charles. délégué de Pont des Cattes.					
270	Escadafas Jean délégué de St Caprais de Lerm.					
271	Escadafas délégué de St Pierre de Clairac.					
272	Escande Cous: Général. de Fumel.					
273	Escarnot. délégué de St Payerelle.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
274	Escudier Ismaël délégué de Montferrat.		MP	✓		
275	Paget Camille délégué de Mey.		MP	✓		
276	Paguet Léonard délégué de Lagupie.		MP	✓		
277	Pallières Louis Sénateur délégué de Villeneuve de Méry.		MP	✓		
278	Parjanet Eugène délégué de Cahuzac.		MP	✓		
279	Pauché Jean délégué de Sarrignat de Luras.		MP	✓		
280	Paure délégué de Fumel.		MP	✓		
281	Perrand délégué de Villeneuve Lot.		MP	✓		
282	Ferret arthur délégué de Lassure.		MP	✓		
283	Feytaud délégué de Castillonnet.	)	MP	✓		
284	Fualdès Conseiller de Penne.		MP	✓		
285	Filhaire Jean délégué de Buzot sur Baise.		MP	✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
286	Flayac. Gilbert délégué de Rivel.		MP	CF		
287	Florance. Hermann délégué de St-Hilaire sur Garonne.		MP	CF		
288	Fontanille délégué de Bon Encontre.		MP	CF		
289	Fouillade. Gb. délégué de Chamoût. Lesbès.		MP	CF		
290	Fourcade. délégué de Marmande.		MP	CF		
291	Fourcade. Roger délégué de Calignac.		MP	CF		
292	Fourcaud. délégué de St-Laurent.		MP	CF		
293	Fournie Luni délégué de Sallès.		MP	CF		
294	Françal. délégué de Caucon.		MP	CF		
295	Fraugue. délégué de Port St Marie.		MP	CF		
296	Frechit Georges. délégué de Villeton.		MP	E.		
297	Fregueau. délégué de Castellomès.		MP	CF		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
298	Fromenty Jean délégué de Larardac.	Libere Jean suppl ^t de Larardac.	MT	MT		
299	Lachies René délégué de Pindères		MT	MT		
300	Lachies Paul délégué de Lol.		MT	MT		
301	Gaillac délégué d'Agen.		MT	E.		
302	Gaillard Guillaume délégué de Foudernat.		MT	MT		
303	Galan délégué de Bayamont.		MT	MT		
304	Galiron délégué de Bougaugnaque.	4)	MT	E.		
305	Galline Elise délégué de Laparade.		MT	MT		
306	Gallix Eloy délégué d'Auriac.		MT	MT		
307	Garet René délégué d'Allemans du Dropt.		MT	E.		
308	Garry Martial délégué de Montetoy		MT	MT		
309	Garry Daniel délégué de Peyrières		MT	E.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
310	Gary délégué de Fougrasse.		MD	Q		
311	Gary délégué de Beauville.		MD	Q		
312	Gaston délégué de Agers.		MD	Q		
313	Gaston René délégué de Clairac.		MD	E		
314	Gaubert Albay délégué de La Croix-Blanche.		MD	Q		
315	Gaubert Martey délégué de Baudry.		MD	E		
316	Gaubert délégué de Rayet.		MD	Q		
317	Gauthier Georges délégué de Moussier.		MD	E		
318	Gayraud Jean délégué de St Aubert.		Q	E		
319	Gayraud délégué de Villeneuve St.		Q	Q		
320	Gayraud délégué de Tonnent.		MD	Q		
321	Gayraud Henri délégué de Thouart.		MD	E		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
322	Geantie délégué de Montfaucon		MP	MP		
323	Geraud. Honoré délégué de Lagrèze		MP	MP		
324	Gerbeau. délégué de Aiguillon		MP	MP		
325	Gillet. Emile délégué de Meylan		MP	MP		
326	Gineste délégué de Fumel		MP	MP		
327	Giral. François délégué de Mondac		MP	MP		
328	Giraut. délégué de Fumel		MP	MP		
329	Giroud. Alfred délégué de Montignac de Saugues		MP	E		
330	Giroud conseil d'arr. de Mondac		MP	MP		
331	Glancé Jean. délégué d'Armillac		MP	E		
332	Glannes Bernard. délégué de Seyches		MP	MP		
333	Gonnelle Jean délégué de Mazignac Petit		MP	MP		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
334	Goulinat. Délégué de St-Livrade.		att	G.		
335	Gourquet Pierre Délégué de St-Martin de Curton		att	G.		
336	Gouron. Délégué de Domagnac.		att	G.		
337	Graille Jacques. Délégué de Montagnac.		att	G.		
338	Granat. Albert. Délégué d'Aradon		att	G.		
339	Granereau Robert. Délégué de Cambes.		att	G.		
340	Gras Charles. Délégué de St-Front sur Lemance		att	G.		
341	Greigore Fernand. Délégué de Temple sur Lot		att	G.		
342	Grimaud. Délégué de Casteljaloux		att	G.		
343	Groussot Victor. Délégué de Laplace.		att	G.		
344	Guichené Délégué de Casteljaloux		att	G.		
345	Guilhon. Délégué de Coulx		att	G.		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent Cinquante neuf* électeurs.

A

Agem.

, le

19

Le Préfet,

L. Martin

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent cinquante neuf* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
Cent cinquante neuf — le 2^e idem.
— le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

J. M.

Les Scrutateurs,

Bernard *Goussier*

Département de Lot et Garonne

5

Elections Sénatoriales

Liste d'émargement du 3^e Bureau de vote

DÉPARTEMENT
d Lot-et-Garonne

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3^e BUREAU DE VOTE.

(N^{os} 340 à 500 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

H a M.

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

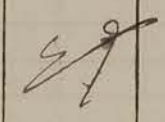
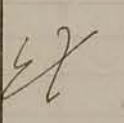
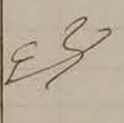
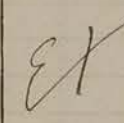
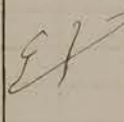
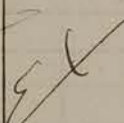
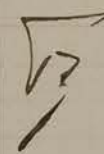
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
349	Heraud Auguste. délégué de Pirac sur Truc.					
350	Heraud Louis. délégué de Lamaze.					
351	Hernandez délégué de Barbaste.					
352	Hurtigo. délégué de Montagnac sur Rivière.					
353	Isard. Fernand. délégué de Lacardac.					
354	Issagare. délégué de Beauville.					
355	Izoulet Paul. délégué de Cauzac.					
356	Joffre Ernest. délégué de Clermont Bessac.					
357	Jean. Louis Antoine. délégué de Anthe.					
358	Jean. Renaud. Député. C ^h : du bas d'Agnac.					
359	Jeantou. Etienne. délégué de Miramont de Guyenne.					
360	Jonguierès Walter. délégué de Courb.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
361	Jouquières Yroy délégué de St-Sardos.					
362	Jouquières Yroy. délégué de St-Pastaur.					
363	Joussiaume. délégué de Villeneuve de Durat.					
364	Jucla. délégué de Fomencat.					
365	Kauffert. Jean. délégué de Lannes.					
366	Laban. Joseph. délégué de Buzet. Caragnay.					
367	Labarthe. délégué de Mirac					
368	Labarthe délégué de Fomencat					
369	Sabat, E. Cons. Général de Bouglon.					
370	Labardin. Jean. délégué de Boussès					
371	Labessant. Maire. délégué d'Agay					
372	Laborde Maurice. délégué de Calignac.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSÉUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
373	Laborde. C. Arct. délégué de Nas d'Agnail.					
374	Labouat. délégué de monfauquay.					
375	Lacaze Cous: Arct. de Trappas.					
376	Laclaverie délégué de Madaillay.					
377	Lacombe. délégué de Bisac.					
378	Lacombe. délégué de St. J. au grand.					
379	Lacoste. par. délégué de Bisac / Truc.					
380	Lacoste. Euvl. délégué de Meyrie.					
381	Lacoste. Cous: Arct. d. Agnail.					
382	Lacoste. Cous: Général. de Houeilles.					
383	Lacoste. Barthelemy. délégué de Laplume.					
384	Ladret. Pierre. délégué de Castignol.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
385	Lafage. délégué de Castelnau.					
386	Lafargue. délégué de St. Maurice de Mithay.					
387	Laffargue Roger. délégué de Montelgueux.					
388	Laffargue Paul. délégué de Chavac.					
389	Laffitte. délégué de Vienne.					
390	Laffitte. Cant. d'Ant. de Nérac.					
391	Laffitte. délégué de Penne d'Agout.					
392	Laforet. Erasme. délégué de Lachapelle.					
393	Lafourcade. délégué de Villeneuve Lot.					
394	Lagacherie Frederic. délégué de Castelnaud / Gers.					
395	Lagaridère Gaston délégué d'Argentan.					
396	Lagarrique. délégué de Lacapelle. Puy.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
397	Lagrange. délégué de Casteljaloux.		EF	EF		
398	Lalbié Charles. délégué de Fenich.		EF	EF		
399	Lalibert. délégué de Lupretz. Mourcassey.		EF	EF		
400	Lalubin. Consid. Arond. de Damazan.		EF	EF		
401	Lamarque. délégué de Fameuil.		EF	EF		
402	Lambert. délégué de Dompigne.		EF	EF		
403	Lamothe. délégué de St. Laurent.		EF	EF		
404	de La Myre Mory. Député. Cons. G. de Seine.		EF	EF		
405	Lanauze. délégué de St. Marthe.		EF	EF		
406	Landes. Fernand. délégué de Leyob.		EF	EF		
407	Lanigre. délégué de St. Ambreus.		EF	EF		
408	Lanelongue. Cons. G. de de Laplume.		EF	EF		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
409	Lambac Simon délégué de Juy de.					
410	Laparra Paul. délégué de Castelnau de. Gratecaube.					
411	Lapeyre Bernard. délégué de Hosseilles.					
412	Lapouge François délégué de. Bouliquet.					
413	Lardat Olivier. délégué de. St-P. St-Limoy.					
414	Larribat (marie) délégué de Trayssac.					
415	Larriuet Jean. délégué de Pardailly.					
416	Larivière onésime délégué de Laffitte sur Lot.					
417	Larroche Guillaume délégué de Braz.					
418	Lasportes délégué de Nérac					
419	Lassagne Emile. délégué de Mizay					
420	Lataste délégué de Caurmont/4.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE DU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
421	Latouche Cons. d'Art de Lavardac.					
422	Laubie Pierre. délégué de Fauillet.					
423	Langa. Emile. délégué de Muzig.					
424	Laurent. Georges. délégué de Lavardac.					
425	Lavergne. Cons. d'Art de Villuac.					
426	Lavergne. Cons. d'Art de Laroque.					
427	Laverny délégué de d. Leger.					
428	Laval. délégué de St. Leger.					
429	Lavigne. Jean. délégué de Foulayroumet.					
430	Le la Ville Joseph. délégué de Verteuil. d. Leger.					
431	Laville. délégué de Fauillet.					
432	Lavit Andre. délégué de Villetoy.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
433	Lerou. Jean. délégué de Masselo.		EF	EF		
434	Lescombes délégué de Lauroux.		EF	EF		
435	Lestrade. Jean. Bapt. délégué de Montpouillay.		EF	EF		
436	Leydoute Cours. d'Art. de Castel-Monin.		EF	EF		
437	Leygue. Antoine. délégué de Thézac.		EF	EF		
438	Lherisson. Joseph. délégué de Saumout.		EF	EF		
439	Longuerane délégué de Tournay.		EF	EF		
440	Longuon. délégué de Port St Marie.		EF	EF		
441	Louvez. Gilbert. délégué de St Colomb du Hauterive.		EF	EF		
442	Lucante. Henry. délégué de Franciscad.		EF	EF		
443	Lussagnet. Adrien. délégué de Moucaut.		EF	EF		
444	Machet Oscar. délégué de Virazet.		EF	EF		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
445	Magne. Antoine. délégué de St-Eutrope de Born.		✓	✓		
446	Magot. René. délégué de Fontaud.		✓	✓		
447	Maissonnier Joseph. délégué de Montgaillard.		✓	✓		
448	Malaret. Fernand. délégué de Pinel Hauteville.		✓	✓		
449	Malbec Ernest. Cousin G ^l de Monclar.		✓	✓		
450	Malbec. E. Cousin Général de Traussas.		✓	✓		
451	Malbec. délégué de Villeneuve sur Lot.		✓	✓		
452	Mallet. délégué de Lavergne.		✓	✓		
453	Malliac. Albert. délégué de Lannet.		✓	✓		
454	Mallié. délégué de Saint-Jacques.		✓	✓		
455	Manau. délégué de Commeil.		✓	✓		
456	Manières. délégué de St-Livrade.		✓	✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
457	Marbœuf. Délégué de Castillonnet.	Bouchillon Délégué suppl. Castillonnet.	EF	EF		
458	Marbottin. Albert. Délégué de St Nazaire.		EF	EF		
459	Marche. Joseph. Délégué de St Hilaire.		EF	EF		
460	Mariand. Eloi. Délégué de St Pierre de Castel.		EF	EF		
461	Marmet Délégué de Casteljaloux.		EF	EF		
462	Marque aristide. Délégué de Lapluys.		EF	EF		
463	Marquet Henri. Délégué de Bayrac.		EF	EF		
464	Marrand. Cousin 4 ^e de Beauville.		EF	EF		
465	Martiny Gaston. Délégué de Astaffort.		EF	EF		
466	Martinaud. Cousin 4 ^e de Castillonnet.		EF	EF		
467	Martineau François. Délégué de Tournoux.		EF	EF		
468	Martineau Joseph. Délégué de St Astier.		EF	EF		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
469	Martinet. Gabriel. Cousin d'Artois de pouillon.		✓	✓		
470	Marty Agnor. délégué de Venteuil d'Agonais		✓	✓		
471	Matheron. délégué de Montagnac.		✓	✓		
472	Mathieu. Pierre. délégué de Mouviel.		✓	✓		
473	Matignon. André. délégué de Roumagne.	Gachet, Alfred. Suppl. Roumagne.	✓	✓		
474	Maubourquet Simon. délégué d'Allout.		✓	✓		
475	Maurcl. Ray. délégué de Festpich.		✓	✓		
476	Mauvel. délégué de St. Lévade		✓	✓		
477	Maurice. Paul. délégué de Chamois. Lemaire.		✓	✓		
478	Marat. délégué d'Aiguilloy		✓	✓		
479	Maréres Pierre. délégué de Tuch.		✓	✓		
480	Maréres délégué de St. Avit		✓	✓		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
481	Mayon. Délégué de Mouffangui.		EX	EX		
482	Melet. (marie) Délégué de St. Luce.		EX	EX		
483	Ménouire Délégué de Villeneuve Lot.		EX	EX		
484	Mensac. René Délégué de Laffite Lot.		EX	EX		
485	Mercie Conseil d'Arrt de Villeneuve Lot.		EX	EX		
486	Merlatteau. Inicrup. Délégué de Longrotte.		EX	EX		
487	Merle de Massonneau. Délégué de Samaray.		EX	EX		
488	Mirabel. Délégué de Tournay.		EX	EX		
489	Milhavet. Cout. Général de Casteljaloux.		EX	EX		
490	Mombet Abel. Délégué de Samaray.		EX	EX		
491	Momboulay Abel. Délégué de Caudicoste.		EX	EX		
492	Mouchan. Délégué de Casteljaloux.	✓	EX	EX		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
493	Monjalet. René Séligue de Marmande.		EF	EF		
494	Montagne. André Séligue de St Etienne de Fougères		EF	EF		
495	Montamat. Cous. Général de Mézières		EF	EF		
496	Monthus Séligue de Laurière St Denis.		EF	EF		
497	Morillon. Séligue de Villeneuve Lot.	E	EF	EF		
498	Morineau Jean. Séligue de Tuch.		EF	EF		
499	Moumaille Séligue de St Vite.		EF	EF		
500	Moutou. Séligue d'Agex.		EF	EF		
501	Mouret. René. Séligue de St Julien.		EF	EF		
502	Mourquet Fern. Séligue de Moustier		EF	EF		
503	Mourquet Marcel. Séligue de Laugnac.		EF	EF		
504	Moyrie Cous. G. de Juymer.		EF	EF		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent cinquante huit* électeurs.

A

Agde.

, le

19

Le Préfet,

J. Martin

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *cent cinquante sept*
d' *cent cinquante sept*

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

[Signature]

[Signature]

Les Scrutateurs,

[Signatures]

6
Département de Lot et Garonne

Elections Sénatoriales

Liste d'émargement du 4^e Bureau de vote

DÉPARTEMENT

d Lot-et-Garonne

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 4^e BUREAU DE VOTE.

(N°s 507 à 640 DE LA LISTE GÉNÉRALE.) N à Z

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

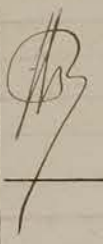
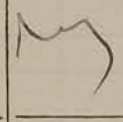
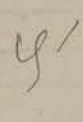
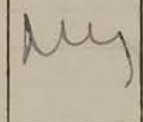
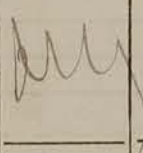
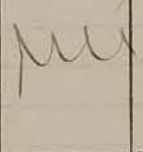
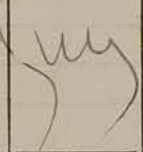
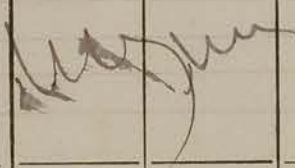
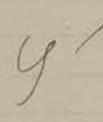
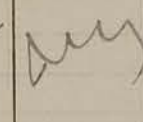
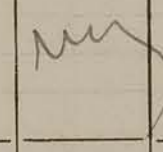
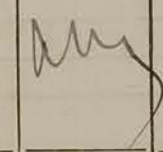
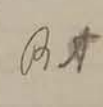
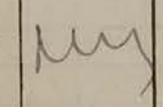
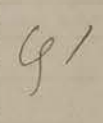
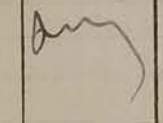
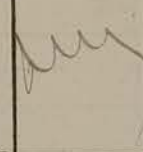
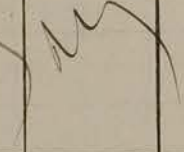
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
507	Nadeau Jean Délégué de St-Martin		g/	g/		
508	Neuville Augustin Délégué de Beaugas		g/	g/		
509	Nogues Pierre Délégué de Planas		g/	g/		
510	Nolibe Jean Délégué du Mas d'Agenais		g/	g/		
511	Noyer Ysaie Délégué de Lougarthes		g/	g/		
512	Orliac Charles Délégué de Montestime		g/	g/		
513	Ousty Felix Délégué de Laguerre		g/	g/		
514	Pabon Cons. g ^e de Villereal		g/	g/		
515	Pailles Marcelin Délégué de Senestis		g/	g/		
516	Palazo Délégué de Mondieu		g/	g/		
517	Papon Fernand Délégué de St-Maurice		g/	g/		
518	Parage Georges Délégué de St-Leger		g/	g/		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
519	Parot Délégué de Langun		g/	my		
520	Pascalie Cons. Ant. de Camon		my	my		
521	Pascand Aristide Délégué de Marcellus		g/	my		
522	Peberay René Délégué de Buzet		g/	my		
523	Peberay Délégué de St-Vincent Lamonfaye		g/	my		
524	Pédédant Prosper Délégué de Guzyze		g/	my		
525	Pédon Cons. Ant. de Castelfaloux		g/	my		
526	Pédon Clément Délégué de Guzyze		g/	my		
527	Perry Délégué de Monflanquin		g/	my		
528	Peyre Pierre Délégué de Bouglon		g/	my		
529	Peyronil Antoine Délégué de Marmont Lachas		g/	my		
530	Philipipot Cons. g ^e de Port St-Marie		g/	my		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
531	Plages Délégué de Moussemprun		g'	my		
532	Planard Félix Délégué de Lucépède		B. A	my		
533	Planès Ludovic Délégué de St-Lizet		g'	my		
534	Pons Camille Délégué de Castelnaud de Guersac		g'	my		
535	Pontie Eugène Délégué de St-Colombe de Villeneuve		g'	my		
536	Popie Jean Délégué de Sembas		g'	my		
537	Pouget Délégué de Verac		g'	my		
538	Pourquet Délégué de Villeneuve St-Rot		B. A	my		
539	Pourriol Joseph Délégué de Grunels		g'	my		
540	Pourriol Elie Délégué de Salles		g'	my		
541	Pouzergues Alban Délégué d'Aubiac		g'	my		
542	Prévot Jean Délégué de St-Jean de Suras		g'	my		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
543	Propy Délégué de Cordune		RA	my		
544	Prouzet Jean Délégué du Passage		my	my		
545	Prumet Délégué de St-Barthelemy		my	my		
546	Quie Roger Délégué de Lize		RA	my		
547	Rabanel Pierre Délégué de St-Etienne de Born		RA	my		
548	Rabot Jules Délégué de Saint-Etienne de Born		my	my		
549	Rabot Marcel Délégué de St-Etienne de Born		RA	my		
550	Rabot Délégué de Saint-Etienne de Born		RA	my		
551	Radwof Délégué de Castellaloux		RA	my		
552	Rafie Pierre Délégué de L'Est		my	my		
553	Rafade Antoine Délégué de Courbeac		RA	my		
554	Rambaud Délégué de Puysserangues		RA	my		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
555	Rambaud Délégué de Jusis		g'	my		
556	Rayssac Délégué de Bon Crimontre		g'	my		
557	Réau Jacques Délégué de Galafians		g'	my		
558	Rebeyrin Jean Délégué de Montignac Confimorie		g'	my		
559	Recoquillon Aristide Délégué de Mautegins & Supie		g'	my		
560	Recoquillon Edouard Délégué de Mautegins & Supie		g'	my		
561	Regalot Délégué de Lagarrigue		g'	my		
562	Regeau Délégué de Faillat		g'	my		
563	Relion André Délégué de L'Esquieu de Luyches		g'	my		
564	Remaury Délégué de Boé		g'	my		
565	Reservat Paul Délégué de Montignac de Burgun		g'	my		
566	Restat Délégué de Cassenail	Libreau.	my	my		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
567	Reyssac Georges Délégué de St-Jean de Bourne					
568	Ricci Etienne Délégué de Lantignas					
569	Richafort Pierre Délégué d'Estillac					
570	de Richemond Henri Délégué de Combeboeuf					
571	Ricuros Cyrien Délégué de Caroque					
572	Riffaud Délégué de Beaupuy					
573	Ripaille Délégué d'Antagnac					
574	Ripes Abel Délégué de Gausac					
575	Rison Cons. Ant d'Astaffort					
576	Rivet Délégué de Fumel					
577	Rivière Henri Délégué d'Allog et Cazenave					
578	Rodes Cons. G ^l de Monflanquin					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
579	Roller Emile Délégué de Roquefort		g'	my		
580	Roques Antoine Délégué de Boudas		g'	my		
581	Roubet Rodolphe Délégué de Clairac		g'	my		
582	Roumat Edouard Délégué de St Pierre de Bogant		g'	my		
583	Roussilles Jacques Délégué de Seyches		BT	my		
584	Roux Daniel Délégué de St Pardoux Isaac		BT	my		
585	Rouyre Cons. Art. de St Etienne		g'	my		
586	Rozes Lazimir Délégué d'Espéras		g'	my		
587	Ruffe Roger Délégué de Monast		g'	my		
588	Rumeau Jean Délégué de Candèze		g'	my		
589	Saferos Guillaume Délégué de Ruffiac		g'	my		
590	Sarcelles Charles Délégué de Lapouche		BT	my		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
591	Salviant Délégué de Savandun		g/	my		
592	Somgo Délégué de Duranc		g/	my		
593	Somson Délégué de St. Bazelle		my	my		
594	Sarrauille Délégué de Harmande		g/	my		
595	Sarriotti Urbain Délégué de Courtes		BA	my		
596	Schaub Délégué de Condéjacques		g/	my		
597	Semesis Simon Délégué de St. Sylvestre		g/	my		
598	Serres Délégué de Fumel		g/	my		
599	Simounet François Délégué de Serques Pichon		g/	my		
600	Singlande Urbain Délégué de Caroque		BA	my		
601	Sirben Henri Délégué de Graynas		my	my		
602	Sollier Délégué de Aiguiillon		g/	my		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
603	Soufflette Albert Délégué de Paulhuc		<i>my</i>	<i>my</i>		
604	Soulodre Floris Délégué de St Aubin		<i>g'</i>	<i>my</i>		
605	Sourbet Délégué de Saumefran		<i>g'</i>	<i>my</i>		
606	Sylvestre Joseph Délégué de Castelmaur		<i>g'</i>	<i>my</i>		
607	St Marc Cons g ^e d'Agon		<i>g'</i>	<i>my</i>		
608	St Martin Gustave Délégué d'Allemans du Puget		<i>g'</i>	<i>my</i>		
609	Cartas Elie Délégué de St Pierre de Vigaret		<i>g'</i>	<i>my</i>		
610	Cauriac Gustave Délégué de St Colombe de Vill.		<i>g'</i>	<i>my</i>		
611	Ceilhet Jean Délégué de Lannou		<i>my</i>	<i>my</i>		
612	Celou Délégué de St Antoine de Ficalba		<i>g'</i>	<i>my</i>		
613	Ceymer Pierre Délégué de Puymiclan		<i>g'</i>	<i>my</i>		
614	Thomas Délégué de Monflanquin		<i>g'</i>	<i>my</i>		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
615	Coumuyraque Cons. g. ^e de Harmande					
616	Courriel Délégué de Harmande					
617	Coussant Cons. gen. ^e de Courmon					
618	Coutut Jean Délégué de Fauquerolles					
619	Cremouille Cons. g. ^e de Lauzun					
620	Crefaut Valéry Délégué de Couumont					
621	Crezeguet Adolphe Délégué de Montesquieu					
622	Cueard Gustave Délégué de Montfouillon					
623	Cricen Jules Délégué de Moncler					
624	Cuffal Fernand Délégué de St. Héme					
625	Uzeron Edmond Délégué de Castelnaud G. yrie					
626	Uzeron François Délégué de Calonges					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
627	Vaquoy Adrien Délégué de St. Col. de L'Isle		g'	my		
628	Vaque' Emile Délégué de Calonges		g'	my		
629	Venaux Alex Délégué du Temple 4 ^{let}		BT	my		
630	Vernesol Joseph Délégué de Puymiral		my	my		
631	Viarlatte Jean Délégué de Montant		BT	my		
632	Vidal Camille Délégué de Lagrac		my	my		
633	Vidal Adrien Délégué de Clairac		my	my		
634	Vidal Délégué d'Aguillon		g'	my		
635	Vidal Fernand Délégué de Puymiral		g'	my		
636	Vidal Pierre Délégué de Romestang		g'	my		
637	Vidal Gabriel Délégué de Lacassade		CS'	my		
638	Videau Jean Délégué de la Liberté du Droit		g'	my		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent quarante* électeurs.

A *Agay*

, le

19

Le Préfet,

L. Hauvin

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

Cent quarante
cent quarante

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Robert Juvet

Les Scrutateurs,

Pinabaud
Clément

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ÉLECTION SÉNATORIALE

du 6 Janvier 1935

Département de Lot-et-Garonne

M Chaumie, élu.

Monsieur le Président

du 1^{er} Bureau (1935)

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

P.O.

P.O.
PARIS, le 15 Janvier 1935
à heures
Signature

C. 161-7

